

## L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS DE GLUGES À MARTEL ET SON PRESBYTÈRE (LOT)

par Valérie ROUSSET, Jean-Pierre GIRAULT,  
Anne-Marie PÊCHEUR, Marguerite GUÉLY \*

### Le contexte historique

L'ancienne église de Gluges, placée sous le vocable de Saint-Pierre-aux-Liens, et son presbytère sont logés devant un abri sous roche de la falaise qui domine la rive droite de la Dordogne (fig. 1) (1). Une terrasse alluviale s'étend au-dessous, occupée par le cimetière. Le bourg se développe plus bas, le long d'une rue qui fut l'ancienne route de Martel à Gramat par Montvalent, surveillée par le repaire de la Fou ou de Taillefer sur le rocher. L'abri sous roche a dû être occupé très anciennement. Le vocable de l'église, ancien, est souvent attribué à des paroisses situées au bord de la rivière et peuplées de pêcheurs. Gluges constitue ce que l'on appelle un atterrissement de la paroisse de Brassac Montvalent, située sur la rive droite qui fut un chef lieu de vicairie carolingienne (2), couplée avec Alvignac.

Les trois portes de garde de Gluges, Lafon, Mirandol et Copeyre surveillent les itinéraires qui passent aux deux ports de Copeyre et de Montvalent. La découverte du corps d'Amadour (1166) et l'achat de la Vicomté de Brassac par le vicomte de Turenne avant 1190, donnent à ces itinéraires la valeur d'une route de pèlerinage en plus d'un itinéraire marchand. C'est le vicomte qui est le seigneur haut justicier de Gluges. Aucun des seigneurs de Lafon, Copeyre et Mirandol ne peut en dire autant, même si les Mirandol (3), suivis des Faure, bourgeois de Martel, ont essayé de se dire patrons de l'église. Ils n'ont pas hésité à forger la légende d'un Gaillard de Mirandol, fondateur de l'église dès l'an mil et donateur de fabuleuses reliques (4).

Les Faure de Mirandol auront à soutenir des procès avec les vicomtes, patrons de l'église, et les évêques de Cahors qui nomment les curés: le sujet en est la litre funéraire que seul le vicomte a le droit de faire poser à l'extérieur de l'église. Après la vente de la vicomté au roi en 1738, les Laporte de Lissac, les Lasteyrie du Saillant et les Maynard, successeurs des Faure, peuvent se permettre plus de libertés.

Les derniers seigneurs à être enterrés dans l'église, avant l'interdiction de 1776, sont Bernard Maynard en 1732 à l'âge de 80 ans, Jean Lasteyrie en 1747, sa femme Catherine Faure en 1745 dans la chapelle de Mirandol. Le dernier curé à y être enterré est Jean d'Arcambal, 63 ans, en 1763.

---

\* Communication présentée le 10 mars 2009, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2008-2009 », p. 296.

1. Marguerite GUÉLY, *L'histoire de Gluges d'après les archives de Martel*, Éd. Les Amis de Gluges, 2002.

2. Maximin DELOCHE, *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu (en Limousin)*, coll. des documents inédits de l'histoire de France, Paris, 1859. Léon LACABANE, *Observations sur la géographie et l'histoire du Quercy et du Limousin à propos de la publication du cartulaire de Beaulieu*. Bibliothèque de l'École des Chartes, 21, 1860, p. 305-338, 22, 1861, p. 97, 122.

3. Archives Lascoux, Fonds privé. Archives de Mirandol citées par M. CALMON, « Le château de Mirandol », *Bulletin de la Société des Études du Lot*, 2<sup>e</sup> fascicule, t. 81, p. 118, 131. Fondation et Patronat: A.N. Papiers Princes, Fonds Bouillon 2508, Turenne. Droits honorifiques, Fondations et Patronages, Mémoire sur les droits de litre de l'église de Gluges. Jean-Baptiste CHAMPEVAL DE VYERS, *Le Haut Quercy religieux et féodal*, p. 180, 181.

4. Liste dans le Fonds Champeval copiée sur papier du baron de Meynard à Caupeyre. Cette copie est manquante aux A.D. du Lot. Liste d'Edmond Albe, Archives diocésaines de Cahors, 5.35.C. Liste Lascoux, archives privées, copie vers 1480 d'un soi-disant acte de 1315.



FIG. 1. GLUGES, L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS. Cliché Valérie Rousset, 2007.

Il n'est pas fait mention du presbytère avant l'an II de la République lorsque le maire décide d'y installer la maison commune, puis se contente de le louer à un particulier avant de le vendre en l'an IV pour 900 Frs. Il se compose alors de deux chambres, bouges de terrasse et grange adossés au rocher. Revendu à la commune, il fait l'objet d'un plan en l'an XII dressé par Jauberthon (5). On mentionne la grotte servant de cave. En 1861, on l'agrandit en utilisant la dernière travée de la nef et les tribunes pour en faire une cuisine et une chambre.

Abandonné en 1928 par le curé, puis acheté par des propriétaires successifs, ce presbytère a été enfin acquis en 2000 par la municipalité de Martel. Tout un programme d'études archéologiques sur le bâtiment et l'église est alors mis en œuvre en 2007 à la demande de l'association des Amis de Gluges, avec le concours de la mairie et de la société SOLEV (6).

---

5. A.C. de Martel, Fonds Gluges.

6. À la suite des recherches archéologiques, un programme de restauration a été mené sous la direction du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Lot et a permis la réouverture de l'église au public.

## L'église et le presbytère : étude archéologique du bâti (7)

L'église, de plan en « double boîte », se compose d'une nef unique de 7,70 m de longueur sur 5,30 m de largeur, à deux travées, s'ouvrant sur un chevet de plan quadrangulaire de 5,30 m de longueur sur 4,50 m de largeur. L'ensemble est cantonné au nord par une chapelle de plan rectangulaire de 20 m<sup>2</sup> de surface au sol (murs compris) dédiée à Notre-Dame. Sa partie orientale, directement adossée au rocher, est accessible depuis le chevet par un grand arc en plein cintre. La partie occidentale, en revanche, se dégage de la falaise pour se développer sous l'abri sous roche. Le presbytère, soudé à l'église, se développe du nord au sud en investissant la terrasse alluviale inscrite sous l'aplomb rocheux (fig. 2).



FIG. 2. GLUGES, PLAN DE L'ÉGLISE ET DU PRESBYTÈRE. Relevé et DAO Valérie Rousset, 2007.

7. Valérie ROUSSET, Jean-Pierre GIRAULT, Anne-Marie PÊCHEUR, *Église Saint-Pierre-ès-Liens de Gluges (Lot), Études archéologiques*. Maîtrise d'ouvrage « Les amis de Gluges », 2007. Avec le concours de la SOLEV (Mathieu Pivaudran) et de la mairie de Martel. Jean-Pierre Girault, Autorisation de sondage : n° 152. Ont participé aux travaux sur le terrain : Jean-Pierre Girault, Pierre Billiant, Valérie Rousset, François et Claire Moser, Anne-Marie Pêcheur, Guy Bariviéra, Pierre et Jean Sicard, Virginie Mousset, Catherine Simon, Ludovic Antoine, Merrich et Susan Ireland, Christian Missoty, Christophe Bressange, Nicole Vialatte, Geneviève Rivière, Paul Dickes, Michel Carrière. Nous les remercions très chaleureusement avec une pensée particulière pour Nicole Vialatte, présidente des « Amis de Gluges », qui, depuis de nombreuses années, œuvre à la restauration de ce site. Valérie ROUSSET, *Le presbytère de Gluges (Lot), Évaluation archéologique*. Maîtrise d'ouvrage « Les Amis de Gluges », 2006.

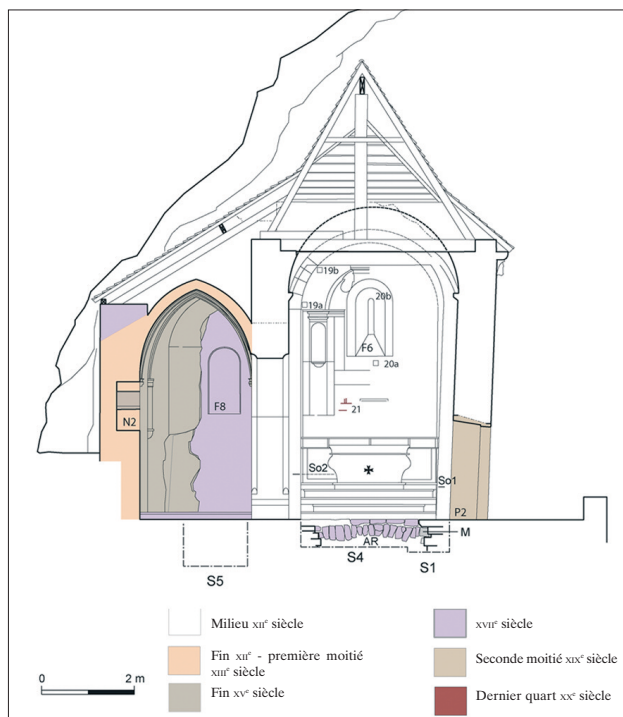


FIG. 3. GLUGES, ÉGLISE (COUPE TRANSVERSALE VERS L'EST). Relevé et DAO Valérie Rousset, 2007.

présentent sur quelques courts tronçons, à l'intérieur et à l'extérieur, les traces de joints rubanés appartenant aux dispositions initiales. Les sondages effectués dans la travée orientale de la nef (S1, S2, S3) ont dévoilé les fondations des murs gouttereaux sud et nord, constituées de massifs en blocage d'une largeur de 1,40 m, composés de moellons calcaires montés en pierres sèches. Le sondage S1 a permis par ailleurs de mettre en évidence à l'entrée du chevet un arc de décharge (AR) en blocs calcaires conçu dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle pour conforter l'assise d'un nouveau dallage (fig. 3).

### Le chevet

Le chevet plat est percé en son centre par une fenêtre axiale (F6) formant une fente étroite surmontée d'un arc en plein cintre taillé dans un bloc calcaire (fig. 4, 5). L'arc, comme les jambages du tableau, s'orne d'un mince chanfrein de 1,5 cm d'épaisseur (fig. 3). L'élévation méridionale intègre une fenêtre rectangulaire (F1) aux angles vifs aménagée au XVII<sup>e</sup> siècle dans le jambage de laquelle a été remployé un linteau monolithe échancré par un petit arc en plein cintre (BA) appartenant à une fenêtre romane assurant l'éclairage du chevet depuis le sud (fig. 6). La partie supérieure du mur est couronnée d'une épaisse corniche en pierre profilée en quart-de-rond sur laquelle reposait à l'origine la toiture. Elle supporte à présent, une maçonnerie en encorbellement composée de blocs calcaires soudés par de la terre brune.

On remarque à l'intérieur du chevet et à la base du mur sud une reprise de maçonnerie (So1) désignant le niveau de sol primitif romain (fig. 7). Sur la partie droite du mur, une alternance régulière de pierres bûchées au nu du parement suggère l'emplacement de la colonne engagée constituant l'arc triomphal romain disparu. Ce dernier, réduit sans doute à un simple tore de 0,27 m de largeur d'ancrage dans le parement, ourlait la voûte de pierre qui couvrait l'espace intérieur. Du berceau en plein cintre, vraisemblablement détruit avant le XVII<sup>e</sup> siècle, ne subsistent plus que les départs latéraux.

L'élévation septentrionale a été largement remaniée au XVII<sup>e</sup> siècle lors de la création en sous-œuvre du grand arc en plein cintre monté en blocs de travertin commandant l'accès à la chapelle Notre-Dame; elle conserve ici, comme au sud, les traces d'un niveau de sol ou d'un banc romain en pierre.

## L'église

### Maçonneries et mises en œuvre

Bien que la nef présente avec le chevet une parfaite homogénéité de construction, la partie inférieure du mur gouttereau nord de la nef, conservée sur 1,60 m de hauteur, est caractérisée par un petit appareil distinct du reste de la maçonnerie, relevant soit d'une phase constructive antérieure, soit d'une simple étape dans le déroulement du chantier (fig. 2). La maçonnerie (M2) se compose en effet de moellons calcaires (calcaire dit «de Carennac») disposés en assises réglées dont les hauteurs de lit oscillent entre 0,08 m et 0,18 m. Les blocs, taillés au marteau, sont liés par un mortier très dense de chaux grasse et de sable fin de rivière.

Sur l'ensemble des murs, la maçonnerie est constituée d'un appareil de moellons calcaires à alternance d'assises réglées (hauteurs: 0,10 à 0,25 m) et joints fins. Un grand nombre de blocs possèdent sur les faces de parement les traces de taille à la laille en épi. Le mortier est un agglomérat très dense et compact composé de sable fin (sable de la Dordogne?) et de chaux grasse apparaissant sous forme de petits nodules.

Les parements, qui incluent sur le chevet et le mur gouttereau nord de la nef des trous de boulins destinés à recevoir les platelages d'échafaudages,





FIG. 4. GLUGES, L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS, vue du chevet. Cliché Valérie Rousset, 2007.



FIG. 5. GLUGES, L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS, le retable au début du XX<sup>e</sup> siècle. Fonds photographique Société des Études du Lot (reproduction Nelly Blaya, Conseil Général du Lot).

Un placard liturgique roman (A) (fig. 2) est installé 2 m au-dessus de ce niveau supposé: il faudrait ainsi admettre qu'il existait à l'origine un aménagement de structure légère, de type emmarchement en bois, pour en permettre l'accès. Couvert d'un arc en plein cintre, il est doté de deux niches intérieures latérales ainsi que de deux rainures assurant la fixation d'une étagère. Le pourtour de l'encadrement est ceint d'une feuillure dans laquelle vient se loger un simple volet en bois maintenu par deux pentures pivotant sur deux gonds et fermé par une barre de fer bloquée dans un goupillon. L'ensemble fut recouvert par une litre funéraire qui, d'après les résultats des sondages en recherche de décors muraux, pourrait appartenir à une intervention antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle. Comme au sud, la trace d'un arrachement de pierres vertical situe une colonne adossée primitive formant l'arc triomphal du chœur. C'est vraisemblablement sans dispositif de support (corniche, console ou ressaut, chapiteau...) que s'amorçait le berceau de la voûte. On ne garde de celle-ci, ici comme au nord, que le départ réalisé en moellons calcaires soudés au mortier de chaux et de sable.

Un arc de décharge (AR) disposé sous le dallage à l'entrée du chœur avait été partiellement mis au jour lors des fouilles clandestines de 1977 (fig. 3). En 2007 à l'occasion des sondages S1 et S4 de plus amples observations ont pu être faites sur cet élément purement architectural. L'arc, qui s'appuie sur les fondations romanes des murs gouttereaux sud et nord, est réalisé sans mortier en blocs calcaires juste dégrossis au pic; parmi les pierres figure un bloc en emploi, de taille romane (traces de laye), portant les traces d'une ancienne litre peinte (M). Ce dispositif en connexion parfaite avec le dallage fut conçu au XVII<sup>e</sup> siècle pour conforter l'assise de ce dernier sur un terrain meuble composé d'un simple remblai sablonneux.

#### *La travée orientale de la nef*

La façade sud de la travée orientale est couronnée par une série de huit modillons sculptés prolongeant le programme iconographique amorcé sur le chevet (fig. 6). Ces éléments, positionnés selon des intervalles irréguliers, sont fichés dans le parement roman et supportaient, comme sur le sanctuaire, une épaisse corniche en calcaire profilée en quart-de-rond constituant à l'origine l'avant-toit de la couverture. L'alignement, interrompu

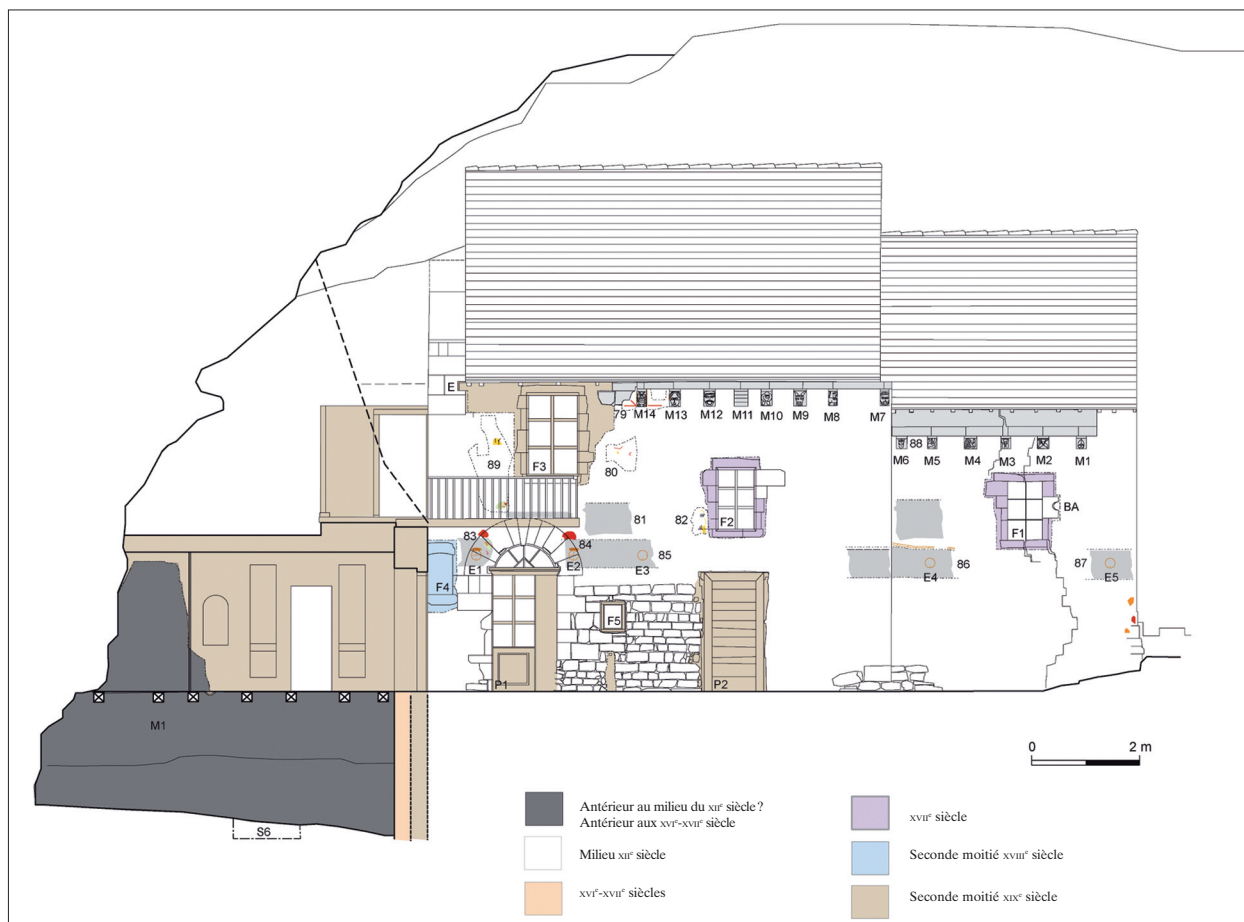


FIG. 6. GLUGES, ÉGLISE (ÉLÉVATION EXTÉRIEURE SUD), PREBYTÈRE (COUPE TRANSVERSALE). *Relevé et DAO Valérie Rousset, 2007.*

au XIX<sup>e</sup> siècle au niveau de la travée ouest lors de la reprise du mur gouttereau, se développait initialement jusqu'à l'extrémité occidentale de la façade où l'on observe une encoche bien marquée (E) dans laquelle venait se loger l'extrémité de la corniche. La travée, isolée depuis 1861 du reste de la nef par une cloison à pans de bois, est desservie au sud par une porte à encadrement de bois (P2) aménagée au XIX<sup>e</sup> siècle lors de la division intérieure. Une fenêtre créée dans son axe au XVII<sup>e</sup> siècle (F2) consiste en une baie à simple encadrement de pierre aux angles abattus d'un chanfrein. C'est dans son ébrasement et au contact de son ouverture que les sondages ont permis la découverte de deux litres funéraires agrémentés de blasons. Au sud comme au nord, subsistent deux colonnes engagées destinées à l'origine au support d'un arc doubleau dont on ne conserve plus que les départs en claveaux calcaires (fig. 3). Le fût, de 0,27 m de diamètre, se compose de blocs de calcaire taillés à la laye fichés régulièrement dans le parement roman en boutisse et panneresse. Des plinthes hautes (8) supportant des bases moulurées de tores constituent l'assise des colonnes. Celles-ci sont chapeautées par deux remarquables chapiteaux à palmettes et entrelacs caractéristiques des années 1050, surmontés d'un épais et large tailloir indépendant. Les astragales taillés dans le même bloc calcaire que les corbeilles des chapiteaux sont profilés au sud d'un simple tore, au nord d'une fine baguette. Les tailloirs très débordants sont profilés d'une bande et d'une échine formant un simple chanfrein que complète, au nord seulement, un motif de cordelière. Des sondages pratiqués à la jonction des murs et des chapiteaux semblent indiquer un remploi : le décor arrière en effet des chapiteaux (peint en ocre rouge) est

8. Hauteur : 0,50 m.



FIG. 7. GLUGES, ÉGLISE ET PRESBYTÈRE (COUPE LONGITUDINALE VERS LE SUD). Relevé et DAO Valérie Rousset, 2007.

pris dans la maçonnerie des murs et les astragales circulaires semblent plutôt avoir été prévus pour des colonnes cylindriques non adossés. Par ailleurs, des tronçons de fûts calcaires d'un diamètre de 0,27 m conservés dans la cave du presbytère ou remployés dans les maçonneries de celui-ci s'avèrent être cohérents avec les dispositions des chapiteaux; ce qui pourrait suggérer un état antérieur de l'église. Un grand arc en plein cintre a été bâti en sous-œuvre dans le mur gouttereau nord afin de desservir la chapelle latérale (fig. 2). Il est réalisé en pierres calcaires profilées aux angles d'une gorge et de filets reçus à la base par des amortissements de forme ovoïde appartenant au vocabulaire du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### *La travée occidentale de la nef*

La division en travées, initialement marquée par l'arc doubleau supportant le voûtement de la nef, est matérialisée depuis 1861 par une cloison en pans de bois et torchis délimitant à l'ouest l'espace d'une cuisine et d'une chambre dépendantes du presbytère (fig. 2). Le portail roman (P1) qui s'ouvre au sud fut remanié au XIX<sup>e</sup> siècle lors de la mise en place d'un vantail et d'une imposte semi-circulaire vitrée (fig. 7). L'entrée romane,

ouvrage sobre et dépourvu de tout ornement mouluré ou sculpté, est constituée de jambages à arêtes vives que coiffe un arc en plein cintre aux claveaux calcaires soigneusement extradossés. Elle s'inscrit dans une embrasure non ébrasée en arc segmentaire dont le sommet a été recoupé lors de l'installation au XIX<sup>e</sup> siècle d'un plafond et d'une fenêtre (F3). On trouve à l'intérieur les aménagements domestiques nécessaires à la cuisine du XIX<sup>e</sup> siècle : la souillarde, simple niche murale dans laquelle se logent l'évier et les paillasses de pierre, la cheminée au manteau de bois et maçonnerie ainsi que le « potager » disposé près du foyer (fig. 2). Il fallut, en 1861, instaurer un nouveau lien de communication entre l'ancienne et la nouvelle cuisine en ouvrant dans le mur pignon occidental de l'église une porte sommaire, directement entaillée dans la maçonnerie romane (P3). La chambre du presbytère se trouvait à l'étage, soit dans la partie supérieure de la travée ouest de la nef. Comme pour la cuisine, une porte percée en 1861 dans l'épaisseur du mur pignon roman permit de desservir ce nouvel espace. Ces travaux condamnèrent une fenêtre romane (F7) (fig. 7) dont on ne conserve que la base du jambage gauche à l'angle bordé, comme sur la fenêtre axiale du chevet (F6), d'un mince chanfrein, ainsi que les vestiges de l'embrasure intérieure. À l'extrémité ouest de la façade sud et au-delà de la reprise de maçonnerie due au percement de la fenêtre F3 au XIX<sup>e</sup> siècle, une encoche (E) témoigne de l'ancrage de la corniche romane qui régnait à l'origine sur toute la longueur de la façade (fig. 6).

#### *La couverture de la nef et du chevet*

La partie supérieure du mur pignon occidental de la nef conserve les vestiges du pignon maçonné dont l'amorce, côté sud, est visible sur la façade méridionale. En son centre, un simple passage fut aménagé au XIX<sup>e</sup> siècle afin de desservir le comble installé au moins depuis le XVII<sup>e</sup> siècle après la destruction de la voûte romane dont les départs en pierre subsistent dans le chevet et la nef. Les vestiges permettent de restituer la hauteur initiale du pignon à près de 8 m de hauteur par rapport au sol de l'église. Il serait logique de situer au-dessus de l'arc triomphal du chœur un clocher-mur bien que nous n'en possédions pas de traces en raison des remaniements effectués lors de la mise en place de la charpente actuelle. Celle-ci est le fruit de travaux de réfection et de consolidation réalisés en 1962 mais son ossature réintègre sur la nef l'ancienne structure à chevrons formant fermes cohérente, non avec l'état médiéval – la position des entrails recoupant le tracé du berceau de l'ancienne voûte – mais avec l'état du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### *Le décor sculpté de la nef et du chœur*

Les chapiteaux présentent un épannelage constitué d'un tronc de cône et d'un parallépipède recouvert d'un décor d'entrelacs et de palmettes (fig. 8). Ils appartiennent ainsi à ce courant stylistique qui connut une grande fortune au X<sup>e</sup> siècle et au tout début du XII<sup>e</sup> siècle dans une vaste zone qui va, depuis la Catalogne et le Languedoc, jusqu'au Périgord vers l'ouest, jusqu'à l'Auvergne vers le nord et jusqu'au Velay, au Forez et au Lyonnais vers le nord-est. De tous les grands ensembles qui jalonnent cette grande zone deux jouèrent un rôle primordial pour le décor des églises du Haut-Quercy : Sainte-Foy de Conques et Saint-Géraud d'Aurillac. Centres créateurs, ils déterminèrent les principaux caractères de ce style et leurs chapiteaux servirent de modèle aux autres édifices comme Saint-Sauveur de Figeac (9). Gluges subit également cette forte influence. Ainsi sur le chapiteau de la pile nord, les brins d'entrelacs donnent naissance à des folioles de palmettes qui à leur tour engendrent d'autres brins d'entrelacs qui eux-mêmes se transforment en d'autres palmettes. Brins d'entrelacs et palmettes adoptent une forme concave pour mieux accrocher l'ombre et la lumière. Ces caractéristiques se retrouvent particulièrement sur les chapiteaux des portails des bras nord et sud du transept de Conques. On retrouve également la souplesse des palmettes en « algues » des chapiteaux aurillacois.

Sur le chapiteau de la pile sud, les brins d'entrelacs qui enserrant et donnent naissance aux palmettes concaves déterminent des registres plus accentués que l'on retrouve également sur certains chapiteaux de Conques ou de Nant en Aveyron (10). Les bases des colonnes engagées de l'arc doubleau de la nef sont posées sur des plinthes hautes formées de simples cubes maçonnés. Elles s'ornent de tores, de filets et d'une large scotie au creux de laquelle sont sculptées une cordelière torsadée (au nord) et une série de petites sphères (au sud). La sobriété du

9. Anne-Marie PÈCHEUR et Henri PRADALIER, « Saint-Sauveur de Figeac », dans *Congrès archéologique de France, Quercy*, 147<sup>e</sup> session, 1989, Société Française d'Archéologie, Paris, 1993, pp. 267-290.

10. Anne-Marie PÈCHEUR, *L'église Saint-Pierre de Nant (Aveyron) et la sculpture du XI<sup>e</sup> siècle dans le Midi de la France*. Thèse de doctorat sous la direction d'Éliane Vergniolle, Université de Franche-Comté, Besançon, 1993.



parti ornemental des modillons s'agrémentent d'un programme iconographique sculpté d'une grande qualité apparenté aux grands ateliers de Souillac, Conques, Figeac et de Carennac du milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Comme l'indique la lecture de la façade méridionale, les quatorze modillons de l'abside comme de la nef paraissent en connexion parfaite avec les maçonneries romanes dans lesquelles ils sont fichés. Espacés sans véritable régularité, ils assurent le support de la corniche sur laquelle reposait la couverture de l'édifice. Si l'on convient d'un espacement moyen de 40 à 50 cm, il faut restituer dans la partie gauche de la nef cinq autres modillons disparus au XIX<sup>e</sup> siècle lors du percement de la fenêtre F3 (fig. 6). Certains de ces éléments, taillés dans le calcaire dit «de Carennac», présentent quelques traces de peinture rouge, en particulier sur le capuchon coiffant l'homme du modillon M1 où figurent encore les traces de larges bandes rouges (fig. 9). Sans doute l'ensemble du décor était-il complété d'un décor peint dont ces quelques bribes nous sont parvenues.

Visages d'hommes et de femmes sont associés aux sujets tirés du bestiaire médiéval où animaux fantastiques, monstres et hybrides partagent avec des figures aux apparences naturalistes qui ne réfèrent pas à un programme iconographique précis.

Sur le chœur, se succèdent six modillons (de droite à gauche) (fig. 9) :

- la tête d'un homme coiffé d'un capuchon peint de rayures ocre rouge (M1) portant moustache et frange,
- un petit personnage aux yeux en amande est représenté accroupi, écartant deux grandes palmettes perlées (M2). Un vêtement à larges plis plaque son torse et ses jambes tandis que ses poignets s'ornent de bracelets incrustés de perles. Des traces de peinture rouge subsistent sur le limbe des feuilles ainsi que sur le vêtement. Cette représentation se remarque également sur un chapiteau de l'abside de Souillac, où deux personnages sur les angles adoptent la même position tout en tenant des tiges perlées,
- un second personnage masculin à la gauche du précédent figure nu, accroupi, l'air méditatif, la main gauche sur le genou, tenant de la main droite sa longue barbe. Le creux de ses lèvres conserve des traces de peinture rouge (M3),
- la quatrième figure est celle d'un animal hybride à tête d'homme barbu coiffé d'un bonnet, au corps d'oiseau et aux pattes de lion (M4), figurant peut-être le phénix, symbole de la Résurrection du Christ et de l'immortalité de l'âme,
- le griffon sculpté sur le quatrième modillon (M5) au corps de lion, aux ailes et à tête d'aigle, pourrait évoquer la figure fabuleuse du Christ, roi du ciel et de la terre, et de sa Résurrection,
- le lièvre, animal impur dans le Deutéronome (ch.14, V.7), clôt à gauche le cycle sculpté du chœur (M6).

Huit modillons ponctuent le couronnement du mur gouttereau sud de la nef (fig. 10) :

- le visage d'un homme barbu aux yeux en amande (M7). Une frange courte et régulière ceint son front haut tandis que sa chevelure se développe sur sa nuque. De fines moustaches ourlent sa bouche aux lèvres épaisses. Sur le cou tendu, de fines bandes pourraient figurer les détails d'un vêtement.
- un lion à la crinière bouclée (M8). Faudrait-il voir le symbole du Christ ou de saint Marc ?
- la tête d'un bovidé (M9), motif fréquemment représenté sur les modillons en particulier à Beaulieu-sur-Dordogne,
- un personnage accroupi (M10), nu, une main posée sur le genou, l'autre tenant vraisemblablement son sexe



FIG. 8. GLUGES, CHAPITEAU OUEST DE LA NEF. Cliché Valérie Rousset, 2007.

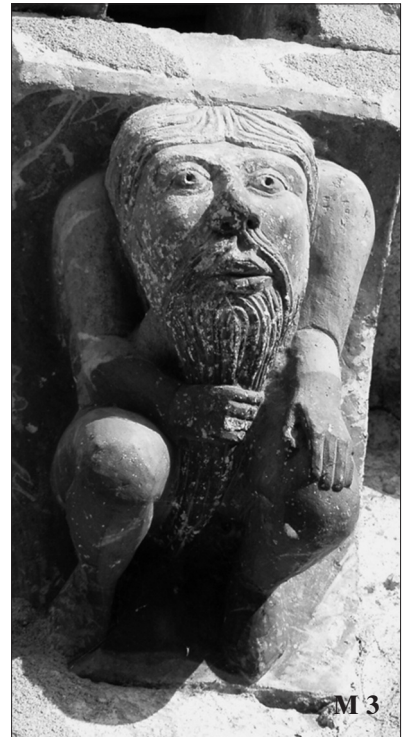
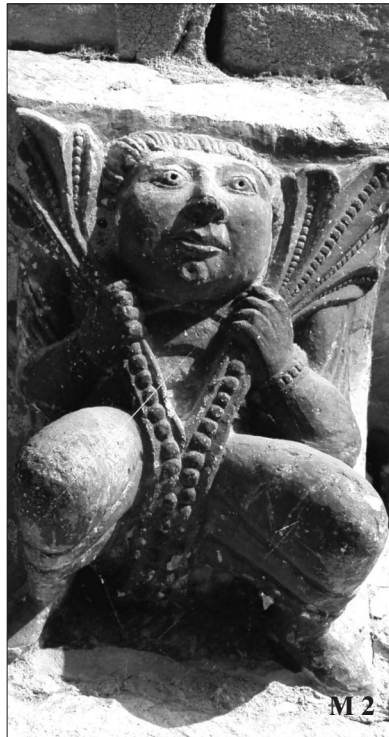


FIG. 9. GLUGES, MODILLONS DU CHEUR M1 À M6. Cliché Paul Dickes, 2007.



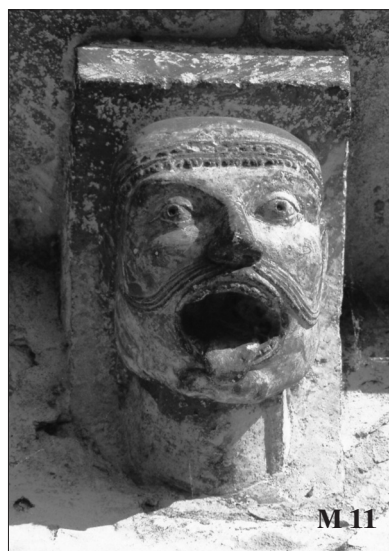


FIG. 10. GLUGES, MODILLONS DE LA NEF M11 à M14. Cliché Paul Dickes, 2007.

qui a été bûché (à la Contre-Réforme?); cette représentation fréquente au Moyen Âge, et tout particulièrement à l'église de Saint-Jean Lespinasse, ferait allusion au culte des forces génésiques, simple décor de gorges (M11),

- visage d'un homme portant sur la tête un bandeau semé de pierreries, la bouche largement ouverte et tirant la langue, pouvant représenter l'effroi ou l'horreur (M12). Sur la petite église de Louchapt près de Martel, un modillon présente également un visage tirant la langue mais la facture est beaucoup moins soignée,
- tête de femme au visage plein d'un très beau modelé rappelant par sa qualité la tête de l'homme (M13). On notera les lèvres charnues exprimant une sorte de moue ainsi que la chevelure plaquée sur le front en ondulations gracieuses,
- la chouette ou le hibou, aux ailes déployées, du dernier modillon conservé pourrait évoquer comme tous les animaux nocturnes l'Ancien Testament (M14).

La qualité indéniable de ces modillons se rapproche de l'art des grands tympan romans; il faut songer ici au tympan de Carennac en particulier par la facture des visages, aux cheveux et aux barbes soignées et aux yeux plutôt globuleux percés d'un large coup de trépan.

#### *Les décors peints du chœur et de la nef*

Les sondages des enduits en recherche de décors peints ont permis de mettre au jour plusieurs phases d'embellissement des parements intérieurs et extérieurs de l'église (fig. 6, 7). La plus ancienne est observée sur les parements intérieurs du chœur et de la nef. Il s'agit d'un décor de peinture de couleur noire (ou bleue?) appliqué directement sur la pierre sans couche d'apprêt que l'on trouve dans le chevet sous forme d'une litre funéraire dépourvue de blasons. Dans la partie supérieure du mur gouttereau nord de la nef, un second bandeau noir de 0,56 m de hauteur, souligne la corniche de la voûte romane. L'accompagnent les traces d'un motif de faux appareil de pierre à traits noirs dessinés sur les joints romans. De larges traits à la peinture noire appliqués directement sur le parement sont également conservés à l'entrée du chœur de part et d'autre des vestiges bûchés des colonnes de l'arc triomphal roman. De maigres fragments d'un décor de traits ocre rouge, ocre jaune et noirs, appliqué sans apprêt sont par ailleurs maintenus sur le tableau intérieur de la fenêtre axiale du chevet, F6. Sur le contour de l'embrasure du portail roman P1 quelques traits noirs et ocre rouge signaleraient un motif de faux appareil de pierre. Le décor extérieur de la période romane concerne trois des modillons du chœur. La capuche de l'homme du modillon M1 est agrémentée de bandes rouges de 3 cm d'épaisseur environ; le corps du personnage ainsi que les palmettes du modillon M2 conservent traces d'un aplats de couleur rouge posé sans apprêt; on retrouve ces mêmes traces rouges au creux des lèvres de l'homme barbu figuré sur le modillon M3.

Un deuxième groupe de décor semble se dégager de l'ensemble des vestiges ornementaux peints : Sondages 79 et 88. Appliqué sur une fine couche d'apprêt, il figure sur l'élévation extérieure sud du chœur et de la nef entre les modillons. De minces traits rouges et jaunes (épais d'un cm) semblent dessiner des rectangles barrés de diagonales sur fond blanc. Une couche de badigeon de chaux blanc (posée au XVII<sup>e</sup> siècle?) en recouvre le motif très lacunaire.

On distingue un troisième groupe de décors, non plus directement appliqués sur le parement ni sur une couche d'apprêt, mais sur une fine couche d'enduit de chaux et de sable fin. Un motif de torsade épaisse ocre rouge et noire sur fond brun associée à une bande rouge bordée de traits noirs apparaît sur le mur gouttereau nord de la nef au-dessus de l'arc d'entrée de la chapelle. Sur le parement intérieur du chevet ainsi que sur le mur sud de la nef, un simple décor de faux appareil de pierre à double trait de coupe ocre rouge fut masqué au XVII<sup>e</sup> siècle, côté est, par le retable, côté sud, par une litre. Ce même décor a été retrouvé à l'occasion de la restauration des murs en 2009 sur le départ méridional de la voûte de la nef, ce qui tendrait à montrer que c'est un programme complet et homogène qui concerna l'édifice. Toujours sur le mur du chevet, on observe les traces d'un décor très ténu et lacunaire (en partie caché derrière le retable du XVII<sup>e</sup> siècle) composé d'aplots ocre rouge et gris. À l'extérieur et sur le mur gouttereau sud du chœur, subsistent les traces d'un décor de fausses briques à traits ocre rouge sur fond blanc bordé d'une bande de couleur orange dont la couche d'apprêt est appliqué directement sur le parement roman et ses joints rubanés.

Un quatrième ensemble de décors peints qui appartient à une phase antérieure à la réalisation des litres funéraires, a pu être identifié à l'extérieur comme à l'intérieur de l'édifice. Les traces se résument en des aplats très lacunaires disposés de part et d'autre du portail roman (P1) et réalisés directement sur le parement en pierre. Les traces rassemblent des aplats de couleur ocre rouge, des traits rouges et jaunes disposés sur un fond vert pâle sans qu'il soit possible aujourd'hui d'en identifier le motif. On distingue sur le mur intérieur du chevet des petits aplats bleu-vert et des traits ocre rouge posés sur un enduit très mince.



C'est cependant un décor mural attribuable aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles qui prédomine dans le chœur et la nef. Outre les deux litres funéraires visibles à l'extérieur de l'édifice (côté sud et est), on note dans la partie supérieure de l'élévation extérieure sud de la nef deux zones où subsistent quelques traits bleus et verts, orangés, jaunes et noirs peints sur un enduit fin.

### *Les litres*

La litre basse, de 0,50 m de haut à l'extérieur du chevet, dont l'écu est similaire à une litre intérieure (Sondages 84, 85) portant un écartelé «1 et 4 de sable à l'aigle d'or et 2 et 3 d'argent au lambel de gueules en fasce» est celle de Jean de Lasteyrie, époux de Catherine de Faure, mort en 1745 (fig. 11). La litre de la façade sud pourrait avoir été posée à l'occasion de la mort du dernier des Mirandol, Claude, par son gendre Jean de Lasteyrie en 1686. Elle aurait été effacée par les officiers du vicomte en 1691.

Une litre funéraire de 0,70 m de hauteur, à l'extérieur de la nef, correspond à une autre litre peinte à l'intérieur (fig. 12). Un écartelé se compose au 1, d'une main d'azur qui est à Bernard Maynard, époux de Marie de Lestrade Floirac, fille du seigneur de Copeyre et de Taillefer, dont les armes d'argent au lion de gueules se lisent aux 2 et 4. Enfin au 3, on aurait la seconde partie des armes Maynard de gueules à trois bandes d'or, ce qui correspondrait à l'enterrement de 1732.

La litre du chevet dévoilée après la dépose du retable en 2008, serait celle des Mirandol d'argent à l'aigle bicéphale de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. Elle aurait été posée en l'honneur de Claude de Mirandol, mort en 1686.

### *Le mobilier baroque*

Du retable en bois sculpté, et vraisemblablement installé après la mort de Claude de Mirandol, ne subsiste que le cadre, dépouillé dans les années 1970, des panneaux ornés figurant des scènes de la vie et de la Passion du Christ (11). La structure, avec niches latérales et sommitale, incluait, comme en témoignent deux photographies (l'une prise en 1946, l'autre par Armand Viré au début du XX<sup>e</sup> siècle, fig. 5) des motifs d'angelots et de feuilles d'acanthé, de perles et d'oves, ainsi qu'un tabernacle de bois doré surmonté d'une croix. On ne connaît de l'ouvrage qu'un panneau transféré à l'église de l'Immaculée Conception bâtie au XIX<sup>e</sup> siècle à quelques mètres de l'église abandonnée. La Crucifixion avec la Vierge et saint Jean constituait le panneau central de l'ouvrage. Des comparaisons stylistiques avec les retables de Biars, de Notre-Dame des Neiges à Gourdon attribués à l'atelier de Jean Tournié (12), dont le rayonnement artistique s'étendit bien au-delà les limites du Quercy à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, pourraient permettre d'attribuer l'ouvrage de Gluges au célèbre sculpteur gourdonnais. Le retable est complété par un grand maître-autel baroque de forme galbée taillé dans un marbre beige veiné de brun. L'ouvrage, appuyé contre un massif en pierre servant de base à la structure du retable, s'agrémenté d'une croix de Malte noire incrustée sur le devant. Le motif pourrait évoquer un lien avec l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui possédait à L'Hôpital-



FIG. 11. GLUGES, ÉLÉVATION INTÉRIEURE SUD DE LA NEF, LITRE AUX ARMES DES LASTEYRIE DU SAILLANT. Cliché Valérie Rousset, 2007.

11. Le retable a fait l'objet en 2010 d'une restauration par le Conseil Général du Lot.

12. Anne-Marie PÊCHEUR, «Une œuvre des Tournié à Gluges», dans *Bulletin de la Société des Études du Lot*, t. CXXVIII, 2007, p. 53-57.



FIG. 12. GLUGES, ÉLEVATION INTÉRIEURE SUD DE LA NEF, LITRE AUX ARMES DES MAYNARD-LESTRADE. Cliché Valérie Rousset, 2007.

compose de chaux grasse et de sable de granulométrie moyenne. Le mur nord, épais de 0,70 m, a été rompu à l'extrémité orientale lors de l'agrandissement de la chapelle; à l'intérieur, une niche coiffée d'un arc brisé (N2) aux angles vifs a été dégagée lors de l'étude archéologique. L'élévation ouest présente une niche à encadrement rectangulaire (N4) ayant sans doute eu fonction de «lanterne des morts», ainsi que deux portes. La première, P6, consiste en une petite arcade en arc brisé aux piédroits en calcaire et arc en travertin parfaitement cohérente avec la maçonnerie du mur, sur une hauteur de 3,50 m. L'encadrement, comme dans la niche intérieure N2, est dépourvu de moulure. Cette caractéristique comme la qualité de la mise en œuvre de la maçonnerie pourraient plaider en faveur d'une datation à la fin du XII<sup>e</sup> ou dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans la partie supérieure du mur, une rupture horizontale de l'appareil placée au niveau de deux trous de boulin indique une unité constructive postérieure, vraisemblablement opérée au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle est déterminée par un appareil de grands blocs de travertin régulièrement assisés. La porte initiale a été en partie recoupée et obturée au XIX<sup>e</sup> siècle lors du percement d'un nouvel accès (P5) pour lequel ont été réemployés les anciens claveaux. L'espace intérieur est couvert d'une voûte en pierre en berceau brisé. Le grand arc d'entrée de la chapelle depuis la nef a été aménagé au XVII<sup>e</sup> siècle en sous-œuvre sous la retombée sud de celle-ci.

Cette chapelle primitive a été agrandie à la fin du XV<sup>e</sup> siècle vers l'est à partir du coup de sabre, pour se développer dans l'espace étroit situé entre le chœur de l'église et la falaise. La maçonnerie, qui apparaît sur le mur du chevet, est réalisée en moyen appareil de blocs calcaires régulièrement assisés et équarris au marteau. Le mortier est composé de chaux et de sable grossier. Les vestiges d'une fenêtre, consistant au tracé de l'extrados d'un arc, apparaissent à l'extérieur au-dessus d'une importante reprise réalisée au XVII<sup>e</sup> siècle lors de l'installation d'une fenêtre en arc en anse de panier en travertin. À l'intérieur, un grand ébrasement recoupé par l'appareil et la fenêtre du XVII<sup>e</sup> siècle, rend compte partiellement de la disposition médiévale.

Beaulieu à Issendolus, le seul couvent de femmes hospitalières de France au Moyen Âge. On compte parmi les prieures Françoise Faure de Mirandol nommée en 1611, et sa nièce Françoise II Faure, fille de François de Mirandol, seigneur de Mirandol et d'Honorée de Cosnac, qui lui succéda en 1668.

Les photographies anciennes montrant le retable dans son contexte indiquent qu'il était complété d'éléments baroques dont deux candélabres en applique transférés dans l'église de l'Immaculée Conception. En bois polychrome, ils sont constitués chacun d'un angelot aux ailes largement déployées et portés par des enroulements de feuilles d'acanthe. L'élégance de la posture, la délicatesse des visages pourrait attester ici encore la signature du maître gourdonnais. À cet ensemble homogène, était rattachée une table de communion, conservée aujourd'hui au musée de Martel, dont les traces d'ancrage sont visibles sur les murs sud et nord.

### *La chapelle latérale*

On distingue dans la chapelle latérale nord, édifiée *a posteriori* contre le flanc nord de l'église, deux entités bâties correspondant à deux phases de construction que désigne un coup de sabre, T, sur le mur gouttereau nord et la voûte (fig. 2). La partie ouest, dont le mur pignon est conforté par un contrefort peu saillant, est bâtie en moyen appareil de blocs calcaires dressés au marteau et monté en assises réglées (hauteur des lits : 0,10 m à 0,30 m) auxquels sont associés quelques moellons taillés dans du travertin. Le mortier se

Un grand arc d'entrée en plein cintre et claveaux de travertin a été aménagé au XVII<sup>e</sup> siècle pour servir de communication entre le chœur et la chapelle. Le voûtement est structuré de nervures reçues, à l'est par deux demi-colonnes engagées à chapiteau lisse et tailloir mouluré porté par des culots semi sphériques sans ornement, à l'ouest par deux impostes. Les voûtains nord et sud reposent sur des arcs formerets moulurés d'un tore mince dégagé de deux scoties reposant à la base sur de petits culots sculptés représentant des visages. La voûte sur croisée d'ogives est précédée, côté ouest entre la partie primitive de la chapelle et son agrandissement, par un raccord de voûte judicieusement réalisé en berceau brisé afin de lier l'ancien et le nouveau.

#### *La modénature et le décor sculpté de la chapelle*

L'arcade P6 ainsi que la niche N2 de la partie initiale de la chapelle (partie ouest) est caractérisée par des piédroits et un arc brisé à arête vive (fig. 2), dépourvus de moulure, pouvant appartenir au vocabulaire roman ou de tradition romane (fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle). La modénature en revanche de la partie est, formant l'extension de la chapelle à la période gothique, est riche et complexe. Les nervures de la croisée d'ogives allient un tore mince, une scotie et un large tore en amande profilé d'un mince listel. Quant aux arcs formerets, un tore bordé de deux scoties en constitue le profil. Trois petits culots sculptés de têtes féminines reçoivent la retombée des arcs formerets: les visages ronds aux lèvres épaisses et aux joues pleines sont coiffés d'un touret. L'arc doubleau prend naissance sur deux impostes où figurent, au nord, le corps d'un personnage couché dont on distingue le bras, semble-t-il nu, la tête à droite ayant été entièrement bûchée. L'imposte, côté sud, est ornée d'un masque crachant des feuilles de chênes (fig. 13). L'espace intérieur est dominé par une clef de voûte sur laquelle figure la main bénissant de Dieu.

#### *Le décor peint*

La chapelle avait reçu un riche décor peint dont rendent compte aujourd'hui quelques vestiges épargnés par les dégradations de l'édifice dont l'humidité des lieux est en partie responsable.

La partie ouest, appartenant à l'état primitif de la chapelle, superpose plusieurs traces de décors. Le premier consiste en des traces de peinture noire appliquée directement sur le parement. Le dégagement de la niche N2 et de l'embrasure de la porte en arc brisé P6 a permis de mettre au jour un décor de bandeau gris bordé de deux traits noirs épais vraisemblablement contemporain de l'édification de la maçonnerie à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Lui succède un décor de litre noire posé sur une fine couche d'enduit attribuable au XVII<sup>e</sup> siècle.

La partie est, fruit de l'agrandissement gothique de la chapelle, présente sur les murs et la voûte les restes d'un décor sur enduit dont la palette intègre des tons ocre jaune, ocre rouge et noirs. Sur les murs nord et sud, envahis de calcite et de mousses, apparaissent quelques traits évoquant un programme pictural investissant, à la fin du Moyen Âge, la totalité des parements intérieurs. Le voûtain sud restitue partiellement le décor peint médiéval de la voûte; très lacunaire, il se développe sur une fine couche d'enduit. La peinture est semble-t-il structurée de compartiments définis par des bandes composées de deux traits juxtaposés ocre jaune et ocre rouge dont l'une en partie médiane pourrait représenter une lierne. Elles délimitent au centre un décor aujourd'hui illisible où on peut simplement reconnaître des aplats jaunes, rouges et noirs, à droite un motif floral sur fond blanc, composé de rinceaux portant des feuilles en forme de palmettes jaunes et de petites fleurs rouges à cœur jaune (13). Outre les traces de deux litres funéraires du XVII<sup>e</sup> siècle, dont une sur le mur nord se développe d'un seul tenant sur la partie initiale et sur l'extension, il existe les bribes d'un décor moderne où sont perceptibles des motifs de feuillages jaunes et orangés sur fond noir, qu'a recouvert au XIX<sup>e</sup> siècle un badigeon de chaux blanc.



FIG. 13. GLUGES, L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS, DÉCOR SCULPTÉ DE LA CHAPELLE. Cliché Valérie Rousset, 2007.

13. Virginie CZERNIACK, *La peinture murale médiévale en Quercy (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*. Thèse de doctorat, Université Michel Montaigne, Bordeaux 3, UFM Histoire de l'Art et Archéologie, 2004.





FIG. 14. GLUGES, L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS, SONDAGE S4. Cliché Jean-Pierre Girault, 2007.

## Les sondages archéologiques

Les cinq sondages (S1, S2, S3, S4 et S5) effectués en mai 2007 par Jean-Pierre Girault en vue d'observer les fondations des murs de l'église ont été réalisés dans la travée orientale de la nef et la partie occidentale de la chapelle dont le sol avait déjà été fortement perturbé en 1977 par des fouilleurs clandestins à la recherche du trésor de Mirandol (14) (fig. 2). Deux autres sondages (S6, S7) ont été effectués dans le presbytère.

### *L'église*

En mettant au jour la fondation du mur gouttereau sud de la nef, le sondage S1 (fig. 7) a dévoilé un terrain sablonneux très remanié incluant des ossements humains et du mobilier des périodes médiévale et moderne. Un deuxième sondage, S4, pratiqué sur le pavé du chevet a consisté à agrandir un sondage réalisé par les fouilleurs clandestins (fig. 2, 14). Un arc, AR, destiné à supporter au XVII<sup>e</sup> siècle le dallage du chevet ainsi que la maçonnerie de fondation du sanctuaire ont été ainsi mis au jour. Le terrain sablonneux, très remanié, présentait divers ossements humains dispersés ainsi que des clous de cercueil (cf. Annexe).

Les deux sondages, S2 et S3, pratiqués sur le côté nord de la nef, ont dévoilé la fondation du mur gouttereau nord roman implantée sur la terrasse sablonneuse du quaternaire. Des clous et des fragments de cercueils, un

---

14. En 1977, Pierre Jarnac signait un article dans la revue *Historia* consacré aux trésors cachés dont celui que Gaillard de Mirandol, prétendu fondateur de l'église de Gluges, aurait apporté d'*ultra mare*. Pierre JARNAC, « Trésors terrestres, Gluges (Lot) », dans *Historia spécial, La chasse aux trésors*, n° 370 bis, 1977.



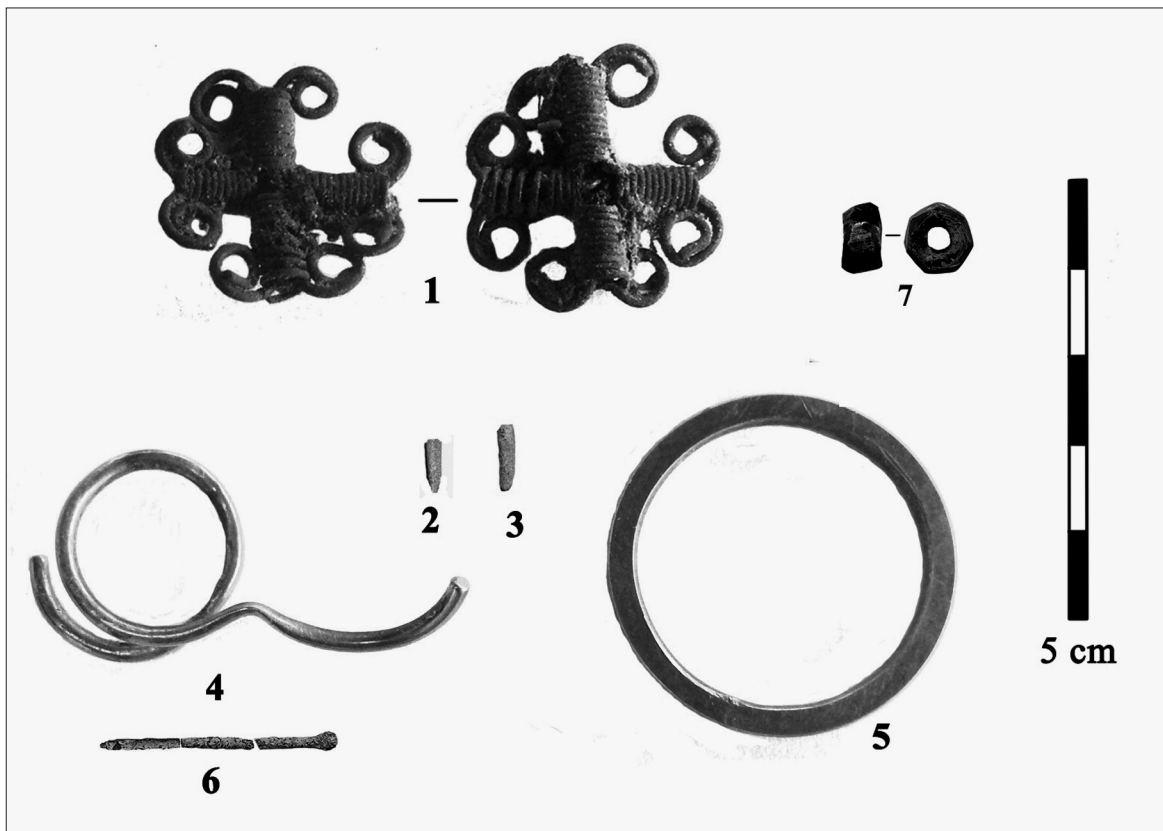


FIG. 15. GLUGES, L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS, BIJOUX TROUVÉS DANS LES SONDAGES. Cliché Jean-Pierre Girault, 2007.

anneau en or (fig. 15), un double tournois de Louis XIII ainsi que des ossements humains bouleversés appartenant à des sépultures de la période moderne ont été dégagés lors du sondage S2. D'autres clous de cercueils ainsi que deux crânes résultant du bouleversement de sépultures de la période moderne ont été découverts lors du sondage S3 (cf. Annexe).

La reprise d'un sondage de la fouille clandestine a concerné la mise au jour complète d'un caveau bâti en brique mais privé de sa couverture (S5, fig. 16), sis dans la partie occidentale de la chapelle. Le corps qui reposait dans un cercueil dont il ne subsiste que les clous est celui d'un adulte d'âge moyen à avancé, de sexe masculin, inhumé dans des vêtements de toile, la tête disposée vers l'est – la datation des ossements au radiocarbone ayant fourni une date correspondant à la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le crâne était couvert d'une calotte de tissu composée de petites bandes de feutre naturel et teinté placées sur des tissus d'armature (fig. 16) qui pourrait suggérer la sépulture d'un prêtre – le curé de Gluges, Jean d'Arcambal, fut enterré ici en 1763 mais Marguerite Guély répertorie cependant d'autres sépultures masculines au XVIII<sup>e</sup> siècle : celles des Puyjalon et de Jean de Lasteyrie du Saillant en 1745 (cf. Annexe).

Si les sondages dans l'église et sa chapelle ont dévoilé nombre de tessons de céramique médiévale inclus dans des terrains très bouleversés, c'est aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qu'appartiennent les sépultures découvertes, signe d'un remaniement profond de l'édifice. La sépulture en caveau de la chapelle est celle qui fut en partie épargnée par les « chercheurs de trésors ».

### *Le presbytère*

L'ancien presbytère qui adopte un plan trapézoïdal de 150 m<sup>2</sup> de superficie est logé entre la falaise contre laquelle il est adossé et dans sa partie septentrionale contre le mur ouest de l'église. Il s'ouvre à l'arrière sur l'abri

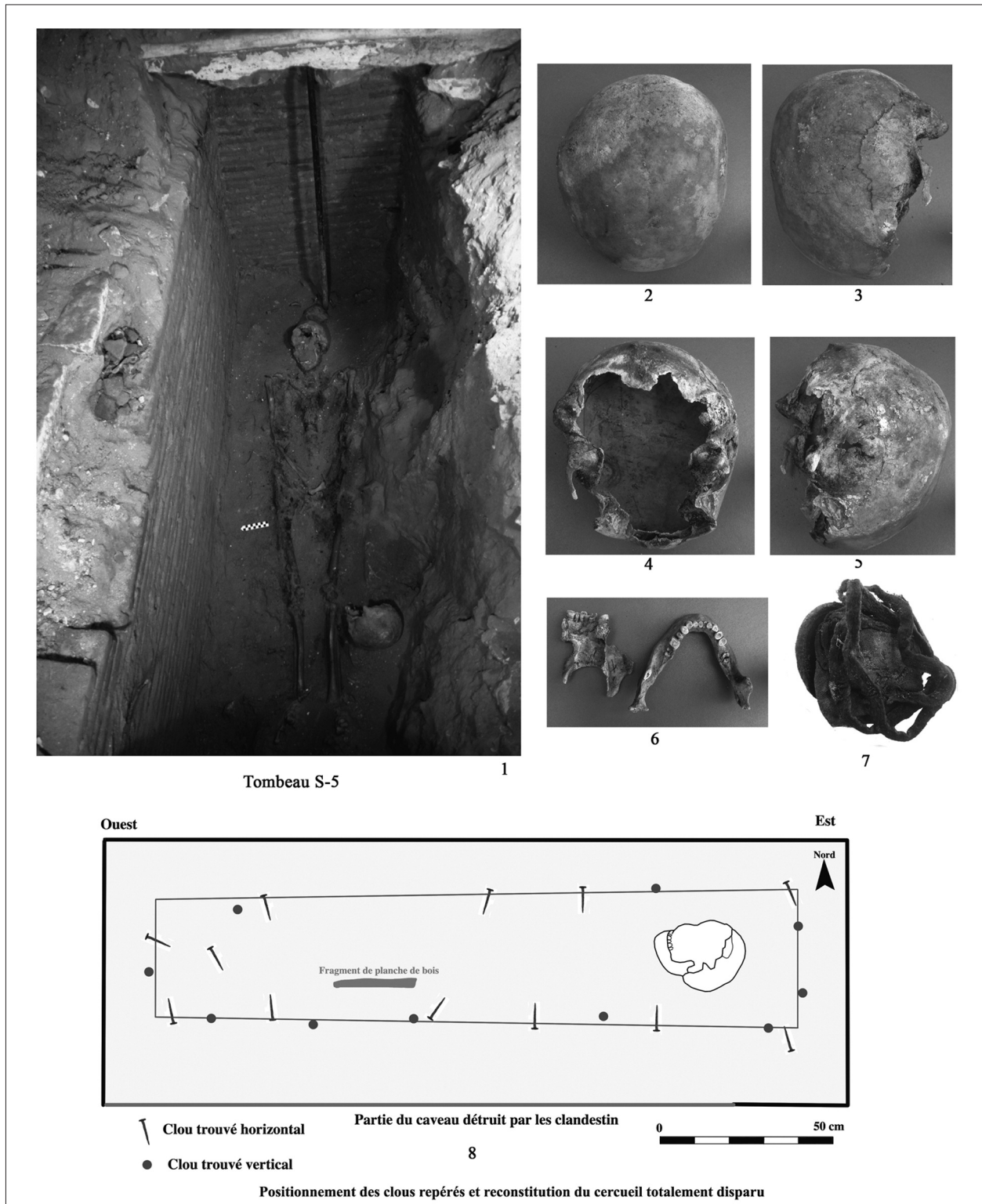


FIG. 16. GLUGES, L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS, SONDAGE S5 (LE CAVEAU). Dessins et clichés Jean-Pierre Girault, 2007.

rocheux où une citerne fut aménagée au XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 2).

Le niveau de soubassement, côté sud, s'appuie contre un mur (M1) est-ouest épaulant la partie occidentale de la terrasse sur laquelle s'élève l'église (fig. 2). Conservé sur 4,90 m de hauteur et bâti sur le terrain naturel composé de sable fin découvert lors du sondage S6, il présente un appareil composé en partie basse de trois assises non réglées de gros blocs montés à pierres sèches sur une hauteur moyenne de 1,25 m (fig. 17). Lui succède un appareil de moellons calcaires grossièrement équarris au marteau adoptant des lits aux assises non réglées oscillant entre 0,09 m et 0,20 m de hauteur. Les blocs de pierre présentent des formes variées soit quasi cubique, soit allongées et sont soudés par de la terre argileuse de couleur rougeâtre. À 0,90 m au dessus du sol du rez-de-chaussée du bâtiment (soit de la terrasse), le parement intérieur intègre une retraite de maçonnerie (R) de 0,10 m de profondeur suggérant un niveau de plancher. Le sondage S7 a montré que ce dernier refermait un niveau de cave (fig. 7) dont le remblai, sans doute contemporain de l'aménagement du presbytère au XIX<sup>e</sup> siècle, contenait des tessons de céramiques des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles (fig. 18, 19). Le lien avec le niveau de fondation de l'église n'étant pas visible, on ne peut établir de chronologie relative entre les deux entités bâties; seul un sondage à l'angle intérieur sud-est du presbytère pourrait à l'avenir résoudre le sujet et déterminer la fonction (civile ou religieuse?) de ce bâtiment.

Une petite construction de plan rectangulaire d'une superficie de 21 m<sup>2</sup> adossée au mur M1 est restituée par trois murs bâtis en appareil en *opus incertum* de moellons calcaires juste dégrossis au marteau et soudés par un mortier de chaux et de sable (fig. 2). Deux petits jours d'éclairage à encadrement rectangulaire chanfreinés, une porte avec trou barrier ainsi qu'un plafond à solives et poutre «muraillère» sur corbeaux de pierre constituent les derniers éléments conservés.

Ce premier bâtiment, occupé peut-être par l'ancienne maison curiale, fut complété et agrandi au XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'adjonction d'un corps de bâtiment sud et d'une extension nord contigüe à la nef de l'église (fig. 2). C'est ici que prit place une cuisine dont on possède encore les vestiges de l'évier en pierre et de la cheminée. Au sud, se situe la chambre et le cabinet de travail. Une écurie, disparue, complétait l'ensemble dans le petit jardin enclos. L'exiguïté du presbytère dénoncée par le curé Escudié suscita des travaux d'agrandissement à partir de 1861. L'église étant alors désaffectée, on annexa la travée ouest de la nef à une nouvelle cuisine surmontée par une chambre (destinée à la bonne) en établissant sous l'arc doubleau du vaisseau une simple cloison en pans de bois. Quant au presbytère, il fut agrandi à l'est; les murs intérieurs furent détruits au profit de cloisons minces afin d'accroître la superficie habitable.



FIG. 17. GLUGES, PRESBYTÈRE, MUR M1, PAREMENT EXTÉRIEUR SUR LEQUEL EST ADOSSÉ LE MUR EST (XVI<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles) DU PRESBYTÈRE. Cliché Valérie Rousset, 2007.

## L'évolution chronologique de l'église et du presbytère

*L'église: un premier état de construction antérieur au milieu du XII<sup>e</sup> siècle?*

Si les vestiges de la construction sise dans le soubassement du presbytère ne peuvent aujourd'hui conforter

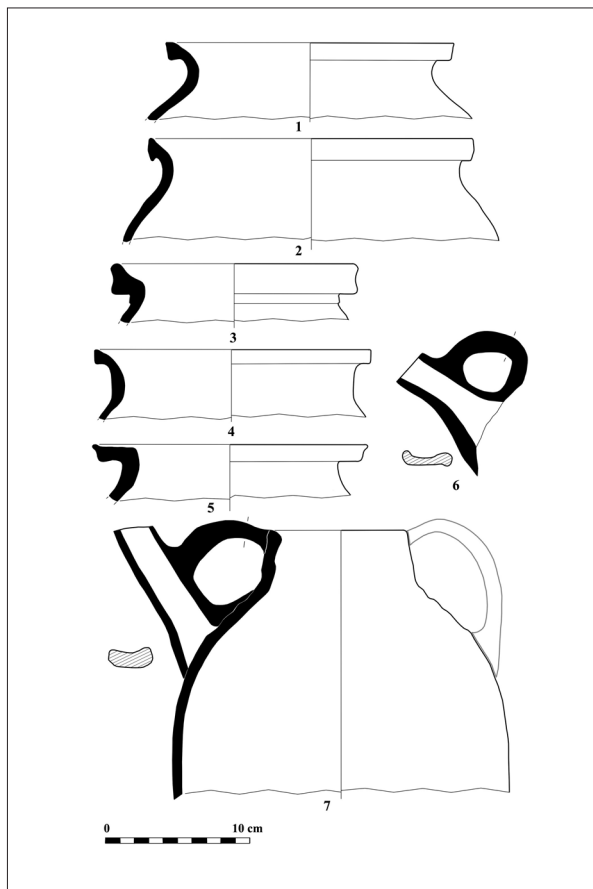


FIG. 18. GLUGES, L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS, PRESBYTÈRE, SONDAGE S7 (CÉRAMIQUES). DAO Jean-Pierre Girault, 2007.

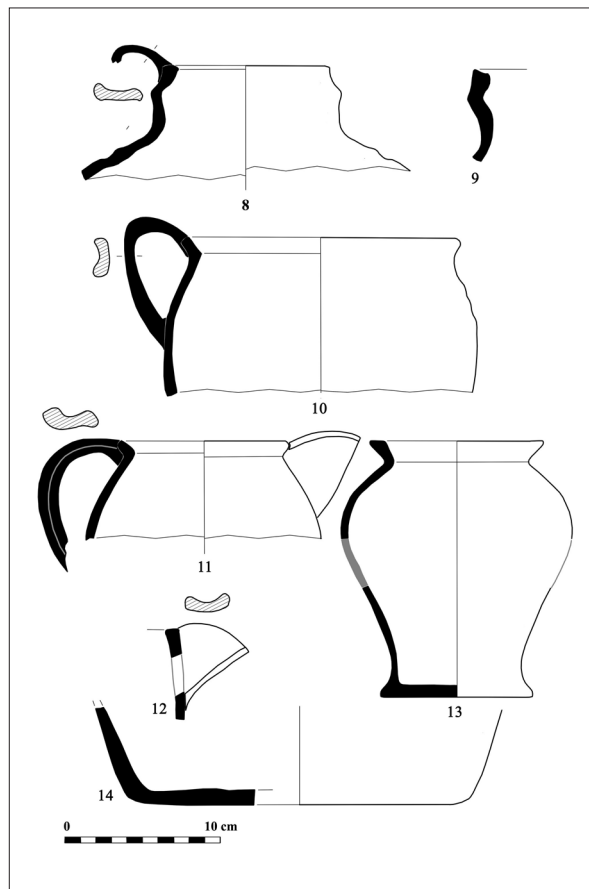


FIG. 19. GLUGES, L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS, PRESBYTÈRE, SONDAGE S7 (CÉRAMIQUES). DAO Jean-Pierre Girault, 2007.

une occupation du site antérieure à l'édification de l'église romane, des éléments architecturaux et ornementaux laissent envisager pour cette dernière une première phase de construction. Celle-ci est suggérée d'une part, par le pan de maçonnerie (M2) englobé dans le mur gouttereau nord de la nef (fig. 2), d'autre part par les deux chapiteaux de l'arc doubleau de la nef ainsi que des tronçons de colonnes calcaires conservées dans la cave du presbytère ou remployés dans les maçonneries des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles de ce dernier. Des sondages réalisés au contact même des chapiteaux ornés de palmettes et d'entrelacs directement inspirés des modèles des plus anciens chapiteaux des abbayes d'Aurillac, Conques et Figeac (15), à savoir autour de 1050, montrent que ceux-ci ont sans doute été remployés dans l'édifice lors de sa reconstruction.

#### *La reconstruction de l'église au milieu du XI<sup>e</sup> siècle*

L'édifice se compose d'un chevet quadrangulaire couvert d'une voûte en berceau plein cintre emboîté dans une nef unique couverte également d'un berceau en plein cintre en pierre dont ne subsistent que les départs.

Le chevet quadrangulaire, doté d'étroites fenêtres aux arcs taillés dans des linteaux monolithes, était séparé de la nef par un arc triomphal en plein cintre réalisé en larges claveaux soigneusement taillés. Des traces d'arrachement montrent que l'ouverture était ourlée de deux colonnes engagées (comparables à celles de la nef). De toute évidence, c'est au droit de l'arc d'entrée du chevet que s'élevait un clocher-mur dont on a perdu toute

15. Anne-Marie PÊCHEUR, *L'église Saint-Pierre de Nant (Aveyron) et la sculpture du XI<sup>e</sup> siècle dans le Midi de la France*. Thèse de doctorat sous la direction d'Éliane Vergniolle, Université de Franche-Comté, Besançon, 1993.



trace. Sur la face sud du chevet, une série de six modillons portant les traces d'un décor peint orne et soutient la corniche de pierre recevant à l'origine la couverture (la maçonnerie en encorbellement portée par elle étant vraisemblablement un rajout). À l'intérieur, un placard liturgique à deux niches latérales intérieures constitue, avec les traces d'un niveau de sol initial, l'équipement du sanctuaire. Ont été révélées, à l'issue de sondages dans les enduits, les bribes d'un décor peint constitué d'une ancienne litre funéraire. Il ne subsiste de celle-ci que le fond noir et les traces d'un motif inidentifiable révélé sur le mur du chevet par quelques traits de couleurs rouge, jaune et noir.

La nef, couronnée au sud par des modillons sculptés, s'ouvrait sur un parvis par un portail coiffé d'un arc en plein cintre aux claveaux larges parfaitement extradossés. L'intérieur, composé de deux travées, était éclairé depuis l'ouest par une étroite fenêtre (en partie détruite au XIX<sup>e</sup> siècle) et, sans doute, par une seconde baie percée au sud. Ce vaisseau se développait sous une voûte en berceau en plein cintre en pierre conforté par un arc doubleau agrémenté de deux chapiteaux du milieu du XI<sup>e</sup> siècle en remploi. Contrairement au chevet, le départ du voûtement est signalé par une corniche en pierre profilée d'un chanfrein.

Les traces de décors muraux sont réduites à de grands aplats de couleur noire réalisés directement sur le parement et aux traces d'un faux appareil de pierre appliqué sur les joints romans. Quelques traits rouges, au contact de l'embrasure du portail, pourraient signaler un décor au motif de faux appareil. Il serait par ailleurs possible de faire l'hypothèse (faute de connexion établie entre les différentes stratigraphies picturales) que les traces de décors peints à l'extérieur entre les modillons de la nef appartiennent à cette phase de construction.

Le critère de datation s'appuie sur le style des quatorze modillons qui couronnent l'élévation méridionale de l'édifice. Ces éléments, de la veine des grands ensembles sculptés du chœur de Sainte-Marie de Souillac et du tympan de Carennac, sont en effet parfaitement cohérents et soudés, comme la corniche qu'ils soutiennent, avec la maçonnerie des murs gouttereaux du chevet et de la nef. Il faudrait ainsi situer la reconstruction de l'église au milieu du XII<sup>e</sup> siècle avec l'adoption, comme pour d'autres édifices du Lot comme Saint-Pierre de Rouillac à Montcuq, d'un plan en double boîte très directement emprunté aux édifices préromans (X<sup>e</sup> siècle) ou du premier art roman (XI<sup>e</sup> siècle) (16).

#### *La chapelle Notre-Dame*

La chapelle Notre-Dame (ancienne chapelle de Mirandol dans laquelle Guérin de Mirandol, bienfaiteur de l'église fut enterré en 1340, appelée au XVIII<sup>e</sup> siècle « Chapelle Sainte-Catherine ») (17), flanque au nord le chevet et la première travée de l'église. Un premier état de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle renfermant une niche murale, une porte en arc brisé ainsi qu'une niche extérieure (lanterne des morts?), se cantonne à la partie ouest de l'édifice. Son espace, dont on ignore la superficie initiale, a été étendu vers l'est au cours de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle en se développant entre le chevet de l'église et la falaise. Un premier décor mural, réduit aux traces d'une litre funéraire, est partiellement conservé dans la partie primitive ; un second décor du XV<sup>e</sup> siècle présente des motifs de bandes et de feuillages peints sur enduit dans une gamme colorée ocre rouge, ocre jaune, noir et brun.

#### *Les travaux dans l'église du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*

La rénovation de l'église impulsée par la Contre-réforme consista en l'installation d'un nouveau mobilier baroque. Un retable, dont l'attribution à l'atelier des Tournié pourrait être envisagée, fut mis en place contre le chevet en obturant la fenêtre romane axiale. Sa pose avec l'installation du maître-autel en marbre (réalisé peut-être grâce au don de Françoise Faure de Mirandol ou de sa nièce, toutes deux hospitalières), de candélabres muraux, et d'une table de communion imposa la création de fenêtres nouvelles au sud pour diffuser généreusement la lumière dans le chevet et la nef. L'ouverture de l'espace de la nef et du sanctuaire guida de la même façon la création de deux arcades sur la chapelle latérale, même si l'on condamnerait parallèlement la fenêtre gothique du chevet de celle-ci pour la réduire à une modeste fenêtre. Les traces d'une voûte surbaissée de structure légère, de type lattis, conservées sur le parement intérieur du mur pignon ouest, peuvent indiquer que l'effondrement de la voûte romane eut lieu antérieurement au XVII<sup>e</sup> siècle. Aux ors et aux couleurs vives et

16. À titre d'exemple pour les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles dans le Lot : l'église Sainte-Apollonie de Ginouillac (Espédaillac), l'église de Brengue, l'église Saint-Sernin de Cazes (Puy-L'Évêque), les églises de Murel et de Loupchat à Martel, l'église Notre-Dame de l'Assomption à Murat (Lamothe-Cassel), l'église de Lantouy à Saint-Jean-de-Laur ou encore l'église Saint-Martin de Mayrinhac-le-Francal (Rocamadour).

17. A.C. de Martel, Fonds Gluges.

chaleureuses du nouveau mobilier furent associés des décors muraux dont des fragments polychromes, très ténus, subsistent sur les parements intérieurs de la chapelle.

Des litres funéraires, larges bandeaux noirs peints, posés en hommage à un défunt (seigneur du lieu), furent peintes dans la chapelle latérale, la nef et le chevet. Si celles de la chapelle sont aujourd'hui dépourvues de blason, celles de l'église témoigneraient des funérailles de seigneurs de Gluges, les Lasteyrie du Saillant (litre basse, première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle), les Maynard-Lestrade (première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle). Les armes de ces derniers recouvrent des armes antérieures (vraisemblablement du XVII<sup>e</sup> siècle), indéchiffrables du fait de la superposition, mais peut-être liées aux Turenne.

Les sondages archéologiques ont permis de découvrir dans un terrain remanié composé de sable fin de rivière plusieurs sépultures en partie bouleversées lors des fouilles clandestines de 1977. Un caveau renfermant un squelette, actuellement en cours de datation, pourrait appartenir à une phase échelonnée entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'annexion en 1861 de la travée occidentale de la nef par le presbytère, faisant suite à l'abandon de l'église au profit d'un nouvel édifice culturel construit en 1857, bouleversa l'espace intérieur ainsi que ses accès. La pose d'un enduit à l'intérieur de la nef et du chevet permit de conserver une succession de couches picturales qui devrait faire l'objet à l'avenir d'une mise en valeur.

### *Le presbytère*

Si les vestiges d'un mur M1 conservés dans le presbytère présentent des caractéristiques (moellons calcaires liés à la terre) communes aux maçonneries de certains édifices lotois des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles (18), leur phasage antérieurement à l'édification de l'église reste hypothétique sans l'apport de sondages complémentaires à l'angle intérieur sud-est de l'ancienne cuisine du bâtiment. Le collage sur son parement extérieur d'une construction des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles assure cependant une datation à la période médiévale ou au début des temps modernes.

Ce petit bâtiment de 21 m<sup>2</sup>, faisant peut être office de maison curiale, a été agrandi au sud et au nord au XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'espace étroit disposé entre le rocher et le mur pignon occidental de l'église, puis complété d'une cuisine et d'une chambre aménagées peu après 1861 dans la nef de l'église alors abandonnée.

## **Conclusion**

L'étude archéologique permet de reconsidérer les phases de construction de l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Gluges dont les critères de datation reposaient jusqu'ici sur la forme de son plan en « double boîte » caractéristique du X<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, comme sur le style des deux chapiteaux à entrelacs et palmettes représentatifs du milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Le emploi potentiel de ces derniers dans la construction, ou la persistance de leur modèle au XII<sup>e</sup> siècle (comme on le trouve au début du XII<sup>e</sup> siècle à l'église Saint-Saturnin du Bourg) (19) suggère à présent une datation plus basse. Celle-ci s'appuie désormais sur l'ensemble de modillons, apparenté aux grands ensembles sculptés du milieu du XII<sup>e</sup> siècle. On pouvait supposer que l'adoption d'un plan « archaïque » au XII<sup>e</sup> siècle découlait d'une reconstruction faite sur les bases d'un édifice antérieur mais l'hypothèse ne peut être retenue au vu des résultats fournis par les sondages archéologiques réalisés dans la nef. Néanmoins, le pan de mur (M1) englobé dans le gouttereau nord de la nef peut être interprété comme étant le vestige d'un état antérieur ou encore matérialiser une étape dans la mise en œuvre de l'édifice au milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Divers éléments mis au jour (vestiges de baies et de décors peints...) permettent de mieux cerner la construction romane initiale implantée sur une terrasse alluviale de la Dordogne. Dès la fin du XII<sup>e</sup> ou de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, l'église a été complétée par une chapelle latérale, agrandie elle-même à la fin du Moyen Âge et enrichie alors d'un décor peint. Le mobilier archéologique des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles découverts lors des sondages appartient à des couches très remaniées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles lors de la mise en place de sépultures, puis au XX<sup>e</sup> siècle. Seule a été épargnée la sépulture en caveau (XVIII<sup>e</sup> siècle) d'un homme coiffé d'une calotte de feutre.

18. Nous pouvons en effet faire quelques parallèles avec les sites de l'abbaye de Lantouy (Saint-Jean-de-Laur) et de Colonjat (Vers). Valérie ROUSSET, Didier RIGAL, *Les vestiges de l'abbaye de Lantouy à Saint-Jean-de-Laur. Études archéologiques*, DRAC – SRA, 2002, 99 p. Didier RIGAL, *Vers, Colonjat*, Bilan scientifique de Midi-Pyrénées, DRAC – SRA, Toulouse, 1996, pp. 140, 141.

19. Anne-Marie PÊCHEUR, « L'église Saint-Saturnin du Bourg », dans *Congrès archéologique de France*, 147<sup>e</sup> session, 1989, Quercy, Société Française d'Archéologie, Paris, 1993, pp. 161-169.

L'installation d'un mobilier baroque s'est associé à une phase d'aménagement architectural et ornemental dont subsistent des traces de décors peints aux motifs feuillagés. Sur les murs intérieurs et extérieurs se développent plusieurs litres funéraires, évoquant les funérailles de membres de familles seigneuriales de Gluges dont les Lasteyrie, les Maynard et les Mirandol.

Le presbytère, accolé à l'église, conserve dans ses murs les traces d'occupations anciennes dont la première consiste en un pan de mur antérieur aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, période attestée par l'édification d'un petit bâtiment qui a pu faire alors office de maison curiale. La construction, dépourvue de couverture depuis 1973, fait aujourd'hui l'objet d'un projet de mise hors d'eau par l'association « Les amis de Gluges » qui, dans une seconde phase, souhaite faire stabiliser et fixer les restes des décors muraux figurant sur la façade de l'église.

## ANNEXE 1

(Détail des sondages archéologiques)

### *Sondage S1*

Le sondage a permis de dégager un terrain totalement remanié, composé d'un sable fin de la Dordogne, contenant quelques cailloux calcaires, huit clous de cercueils, des fragments de bois de cercueils, totalement décomposés, et quelques ossements humains fracturés, remaniés (fig. 7). Ont été également mis au jour : un fond de burette d'église en verre blanc irisé, un goulot de burette en verre jaune, un fragment de céramique à verni orange comportant un cordon avec décors à l'impression, un bord de vase vernissé orange (moderne), six tessons du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles), sept fragments de brique et huit galets de la Dordogne.

### *Sondage S2*

Le terrain totalement remanié est composé d'un sable fin de la Dordogne contenant quelques cailloux calcaires, seize clous et des fragments de bois de cercueils, quelques ossements humains fracturés et remaniés. Deux crânes d'adultes d'âge moyen se trouvaient à l'ouest du sondage, à 0,45 m de profondeur. Côté nord, près des crânes, on a découvert un anneau en or avec un fil d'or enroulé (fermeture d'un vêtement, fig. 15, n° 4 et 5), un double tournois de Louis XIII en cuivre (entre 1610 et 1643), très usé. La date et l'atelier sont illisibles. Au-dessus du crâne le plus au nord se trouvait un fragment d'épingle de bronze. Enfin, sous les crânes, les ossements bouleversés d'un très jeune enfant. Dans la coupe, à l'aplomb de la cloison de la cuisine du curé, le sol ne semblait plus perturbé. À 0,40 m de profondeur apparaît un filet noir de 1 cm d'épaisseur correspondant à l'extrémité distale d'un cercueil à section trapézoïdale. À partir de 0,72 m de profondeur, le sable de la terrasse du quaternaire est en place.

#### *Crâne n° 1 (étude des vestiges humains par Bruno Maureille)*

Il s'agit d'un cranium très incomplet se limitant au calva et à la mandibule (avec la branche montante droite et la partie postérieure du corps absente du même côté), d'un sujet adulte d'âge moyen (attrition dentaire). La suture sagittale est synostosée tout comme la suture lambdoïde. Le sujet est assez gracile (crâne peu épais, très léger probablement pour des raisons taphonomiques, certains os sont pulvérulents (les temporaux par exemple). Il montre une voûte crânienne peu longue et relativement large, ne présentant aucun signe particulier (notons la présence de quelques cheveux à proximité de la suture coronale au niveau de la zone d'insertion des lignes temporales). On ne note pas de pathologie particulière sur la voûte crânienne. Notons toutefois une atteinte taphonomique que nous n'avions jamais rencontrée auparavant. En arrière du vertex (1 cm) et légèrement dévié sur le côté gauche, un trou rond (diamètre de 4 mm) perfore la voûte crânienne. Sur la face exocrânienne, les bords de l'ouverture sont très fins, réguliers. Au niveau endocrânien, l'orifice s'ouvre au fond d'une dépression ovalaire qui semble être d'origine pathologique. Les bords sont mousses et polis. Mais en fait, de minces lignes d'encroûtements minéraux nous permettent de suspecter que ce foramen est la conséquence d'un drainage naturel de liquides qui ont stagnés à l'intérieur de la calotte. L'écoulement des liquides a été favorisé par la présence d'une empreinte de Pacchioni. On note en effet, sur le pariétal, à droite et en position postérieure relativement à l'ouverture sus-décrite, et bordant le sinus sagittal, de très profondes empreintes bien délimitées et bien marquées. Elle s'enfonce très profondément dans la voûte crânienne et nous paraissent accentuées.

La mandibule par ses principales caractéristiques morphologiques ne présente rien de particulier sauf :

- un relief osseux saillant et un peu pointu en dessous du foramen mentonnier à gauche,
- une attrition dentaire totalement anormale. Les dents conservées vont de M2 à gauche à P2 à droite (la M1 droite devait être présente mais le corps de la mandibule est cassé). La M3 g. semble avoir été perdu antemortem, la chambre alvéolaire



n'étant pas totalement résorbée. On note une carie qui a totalement détruit la couronne de la P2 g et une autre qui affecte la face occlusale de la M1 g. Au niveau des racines de ces deux dents, un abcès s'ouvre sur la face externe de la mandibule. Comme sur le sujet précédent, la nature du sédiment et les mouvements ont fortement altéré la dentine et bien plus nettement que l'émail. Mais on doit souligner que des premières prémolaires aux incisives centrales, des deux côtés, la face vestibulaire est fortement usée sur presque toute la hauteur de la couronne en formant un triangle isocèle très haut, positionné sur la moitié mésiale de la face vestibulaire, la pointe vers le bas. Cette usure dentaire totalement anormale est probablement la conséquence d'une mauvaise occlusion dentaire (la face linguale des dents supérieures devait venir frotter sur la face vestibulaire des dents inférieures) et des habitudes de mastication (les dents du côté gauche étant nettement plus usées que les droites). Une telle attrition dentaire reste toutefois un cas particulier rare et extrême. Le sexe de ce sujet ne peut être déterminé mais sur la base de la petite série étudiée ici, on peut suspecter un sujet féminin.

#### *Crâne n° 2*

C'est un calvarium sub-complet avec une partie de la base manquante à droite (temporal, sphénoïde, occipital). Le massif facial supérieur est représenté très partiellement par le maxillaire gauche (avec M1, assez usée et M2 moyennement usée) et les deux os zygomatiques. Le crâne appartient à un sujet adulte d'âge moyen. Les sutures sont synostosées au niveau de la face endocrânienne et seule la suture lambdoïde est totalement synostosée sur la face exocrânienne. Le crâne est assez long, large et très peu haut. En vue sagittale, une légère dépression post-bregmatique peut laisser suspecter l'existence d'une déformation crânienne de type « toulousain » à minima. Mais le nasion n'est pas le point le plus projeté vers l'avant de la voûte crânienne (la glabelle l'est légèrement plus). Il faut donc considérer que l'hypothèse de cette déformation est à considérer avec prudence. Le calvarium est volumineux avec des insertions musculaires nettes et une certaine robustesse des superstructures (telle la protubérance occipitale externe qui est curieusement bifide). Le sexe de ce sujet ne peut être déterminé mais sur la base de la petite série étudiée ici, on peut suspecter un sujet masculin.

#### **Sondage S3**

Le terrain totalement remanié est composé d'un sable fin de la Dordogne, contenant quelques cailloux calcaires, deux clous de cercueils et quelques ossements humains remaniés. Côté ouest du sondage à 0,48 m de profondeur, deux crânes humains remaniés ont été mis au jour. Le premier, positionné sur le côté, appartient à un sujet adulte sans doute masculin d'âge moyen. Le second, face contre terre, est un adolescent de sexe indéterminé. À proximité, deux mandibules, l'une à 0,45 m de profondeur, l'autre presque à l'aplomb mais 10 cm plus bas. Ont été recueillis une perle en verre irisé, sept tessons du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles) à pâte grise, un bord de vase à pâte rouge comportant un vernis clair, six fragments de brique, six galets de la Dordogne et un piton en fer.

#### *Crâne n° 1 (étude des vestiges humains par Bruno Maureille)*

Le crâne (calvarium sub-complet) est celui d'un sujet adulte d'âge moyen (attrition et pathologie dentaires). En fonction des superstructures osseuses, on peut supposer un individu de sexe masculin, présentant une assez forte robustesse avec des insertions musculaires très nettes (muscle masséter, muscles nucaux) et des superstructures osseuses bien marquées (tels la crête occipitale externe qui forme une saillie, de plusieurs mm de haut, un peu déviée vers la droite, les reliefs sus orbitaire et particulièrement l'arcus superciliaris, le torus palatin). Le sujet ne montre pas de pathologie particulière mais on note une attrition dentaire marquée au niveau des prémolaires supérieures - le contexte taphonomique avec des sédiments très sableux a favorisé une érosion plus accentuée de la dentine que de l'émail - une chute *antemortem* des M1 à M2 à droite et au moins de la première prémolaire gauche. Les alvéoles dentaires des dents correspondantes ont disparu.

#### *Crâne n° 2*

Ce Calvarium sub-complet possède une partie manquante au niveau de la voûte dans la région des grandes ailes des sphénoïdes et des parties attenantes du frontal. Il est de petite dimension, assez rond en raison d'une déformation plastique *postmortem* qui a enfoncé le frontal et la face à l'intérieur du crâne. Cette déformation est la conséquence de l'évolution taphonomique du crâne dans les sédiments sableux saturés en eau. Les sutures sont toutes nettement ouvertes. La morphologie de la synchondrose sphéno-occipitale laisse suspecter une suture non synostosée donc un sujet ayant à peine atteint une vingtaine d'années. Le massif facial supérieur est représenté par les deux maxillaires et l'os zygomatique droit. On note un léger torus palatin et un foramen incisif presque comblé avec trois petits canaux qui s'ouvrent sur la voûte palatine. Les dents en place (les autres ont été perdues *postmortem*) sont la I1, I2, C', P2, M1 & M2 d, la C', P1, la M1 & la M2 g. Toutes les dents sont très peu usées et les M2 ne montrent pas d'usure de la face occlusale. À gauche, une fenêtre permet de voir le germe de la M3 qui semble être calcifié au stade couronne complète. La forme de la couronne de la I1 est très particulière avec une très nette

convexité de la face vestibulaire. Les superstructures osseuses sont peu marquées et les insertions musculaires discrètes. Ce calvarium appartient probablement à un adolescent dont le sexe reste indéterminé.

#### *Restes fragmentés de deux mandibules*

La première mandibule est très incomplète: pas de branche montante et une érosion importante du corps. Ce dernier est d'ailleurs très peu haut. À droite, toutes les dents jugales sauf la P1 et une molaire avaient été perdues *antemortem*. La résorption alvéolaire est très importante, les alvéoles des dents ayant disparu. La couronne de la P1 a une attrition occlusale particulière qui forme un relief en dôme dans le sens vestibulo-lingual et mésio-distal. L'usure des dents gauches, I2, C, P1 est aussi nette avec toujours une dentine plus usée que l'émail en raison des sédiments sableux. À gauche, les dents jugales, sauf la P1, ont été perdues *antemortem* et les alvéoles dentaires sont totalement résorbées. Les atteintes taphonomiques de cette mandibule ne sont pas sans ressembler à celle du calvarium n° 1 de ce sondage ou du n° 2 du sondage 2.

La seconde est dans un bien meilleur état de conservation. Elle est complète avec la branche montante droite légèrement abîmée (en deux morceaux). La face interne de la branche montante gauche est également érodée.

La dentition est complète et montre une très faible attrition au niveau des incisives et des M1. On ne note pas de M3 ni de germe de M3. De chaque côté, les deux P2 ont subi une légère rotation, la face mésiale étant en position mésio-linguale. La taille de cette mandibule est compatible avec le crâne n° 2 de ce sondage. La mise en occlusion des deux arcades dentaires est parfaite tout comme l'attrition dentaire. Nous sommes donc en présence du même individu.

#### **Sondage S4**

Le terrain sableux, côté ouest de l'arc est totalement remanié. Le remplissage contenait quelques gros blocs calcaires, deux clous de cercueil, un fragment de calotte crânienne et quelques ossements humains dispersés. Le sondage a permis de dégager entièrement à l'entrée de l'abside un arc de décharge disposé sous le dallage. Celui-ci avait été partiellement mis au jour lors des fouilles clandestines en 1977. En mai dernier, de plus amples observations ont pu être faites sur cet élément de l'édifice. L'arc, qui s'appuie contre les fondations romanes des murs gouttereaux sud et nord, est réalisé sans mortier en blocs calcaires juste dégrossis au pic. Parmi les pierres figure un bloc équarri, de taille selon la technique romane, portant les traces d'une ancienne litre peinte. Ce bloc fut probablement extrait du mur gouttereau nord de la nef lors de la réalisation en sous-œuvre de l'arc d'entrée de la chapelle nord-ouest. Ce dispositif fut conçu dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle afin de conforter l'assise du dallage, avec lequel il est en connexion parfaite et contemporain, par-dessus le remblai sablonneux qui compose le soubassement de la nef et de l'abside.

#### **Sondage S5: le caveau**

Côté nord du sondage S-3 se trouvait un caveau construit en briques pleines (dimensions: 27,5 x 13,5 x 3 cm) avec joints de 1,5 cm au mortier de chaux grasse et de sable fin parfaitement assisés (fig. 16). En 1978, les vandales ont dû enlever les dalles de fermeture du caveau, deux dalles avec un anneau ont été rejetées côté sud et la partie supérieure a été détruite. La brique fine, qui compose entièrement le bâti du caveau, correspond au module de briques adopté au XVII<sup>e</sup> siècle lors de la construction de l'embrasure de la fenêtre sud de l'abside. La cuve, de 0,76 m de largeur, 2,15 m de longueur et de 0,95 m de profondeur est engagée de 0,30 m vers l'est sous le dallage XVII<sup>e</sup> siècle du sol de la chapelle Notre-Dame (chapelle nord-est). Côté sud, elle est constituée à sa partie inférieure par les fondations du mur gouttereau de la nef, qui a été surmonté sur 0,40 m de hauteur d'un mur en brique. Côté sud-ouest, le mur gouttereau de la nef et la surélévation en brique ont été détruits par les clandestins. Le fond du caveau n'a fait l'objet d'aucun aménagement, on retrouve le sable naturel de la terrasse. Au fond de la fosse, un individu reposait à l'origine dans un cercueil, dont le bois a totalement disparu. Il ne reste que les clous alignés. La bière de 1,85 m de longueur était de forme trapézoïdale (grande base 0,40 m, petite base 0,32 à 0,34 m), l'épaisseur des planches de l'ordre de 2 cm nous est donnée par l'analyse des restes ligneux sur les clous. À 0,50 m des pieds et au centre du cercueil un fragment de bois en très mauvais état pourrait être le reste d'une croix? La personne inhumée, un adulte d'âge moyen, de sexe masculin, mesurait environ 1,65 m. Il fut inhumé avec des vêtements de toile, en décubitus dorsal, la tête à l'est et les mains avec les doigts entrelacées sur le pubis. Les ossements sont restés pour la plupart en connexion anatomique. Les vertèbres en très mauvais état sont légèrement déplacées et les os des mains et des pieds sont en connexions lâches. Les rotules sont restées en place. Côté est, derrière la tête, une calotte en tissu a basculé vers l'arrière et s'est bloquée contre le cercueil. Le crâne est abîmé sans doute par les clandestins qui ont profané la tombe. Sous la mandibule détachée et côté nord du crâne, nous avons remarqué des restes de cuir. Vingt-six clous de cercueil à tête légèrement bombée ont été découverts. L'orientation de 22 d'entre eux a été notée: dix verticaux et douze horizontaux. Ces clous à peu près identiques mesurent de 8 à 8,5 cm de longueur. La tige a pour section 0,5 x 0,5 cm, la tête plate et ronde ou ovalaire de 1,8 x 2 cm de diamètre. Un petit fragment d'épingle en bronze a

été mis au jour contre les mains, puis à 10 cm au-dessus du bassin une petite croix cerclée composée de fils de bronze enroulés (fig. 15, n° 1). Côté nord près de la calotte se trouvait une petite épingle en bronze cassée en trois morceaux.

Au-dessus de la sépulture, le remplissage composé de sable avec quelques pierres calcaires provenait de nouvelles cavités creusées plus au sud par les pilliers de tombes. Il contenait 5 galets, quelques ossements humains cassés et sans relations : un fragment de crâne et un humérus gauche cassé ; un tesson de céramique avec bord dont la surface extérieure comporte un vernis vert (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) ; un fragment de marmite des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, comportant sur sa face extérieure de la suie et un fragment de verre irisé. Un crâne humain très épais et un fémur se trouvaient côté sud près du tibia de la sépulture.

*La datation des ossements de la sépulture au radiocarbone (par l'Université Claude Bernard de Lyon).*

Les résultats sont les suivants :

Code laboratoire Ly-14409.

Activité 14C par rapport au standard international : 97,89 % + ou - 0,37.

Rapport isotopique 13C/12C (‰) : -18,57.

Âge 14 C BP : -170 + ou - 30.

68,2 % probability : 1730 AD (41,9 %) 1810 AD

95,4 % probability : 1720 AD (50,7 %) 1820 AD

*Études des vestiges humains (par Bruno Maureille)*

Les vestiges osseux représentent trois sujets différents (fig. 16) :

- un squelette partiellement bien conservé d'un individu qui compte l'essentiel du matériel étudié.
- deux ossements d'au moins un autre spécimen représentant : un petit morceau de voûte crânienne (pariétal) peu épais et très dense et la partie médiale de la trochlée d'un humérus gauche. Ces deux pièces sont nettement plus robustes que celles équivalentes rapportées au spécimen le plus complet décrit ci-dessous. Enfin, elles ne sont pas du tout affectées par les atteintes taphonomiques qui caractérisent aussi les ossements de ce dernier. En effet, ces dernières sont similaires à celles des autres vestiges provenant de l'église : forte déminéralisation de l'os le rendant très fragile et très friable avec de nombreuses plages d'érosion en surface. Des manques plus importants affectent aussi les ossements.

Le sujet le plus complet présente un cranium est en mauvais état. Toute la base est détruite ainsi que l'essentiel du massif facial supérieur. Le calvarium ne montre rien de spécial. Il est peu volumineux, peu long relativement à sa largeur et a été déformé de façon plastique. Il n'est pas particulièrement robuste mais les insertions musculaires sont nettes et il y a une forte protubérance occipitale externe. Les sutures crâniennes sont synostosées au niveau endocrânien et sont en cours de l'être au niveau exocrânien. Le maxillaire gauche est à peu près bien conservé. Les dents sont très fortement usées en bout à bout pour les dents labiales et avec une énorme dissymétrie relativement aux dents jugales dont la couronne a presque totalement disparu au niveau buccal. Le pan de l'usure (abrasion ?) est subvertical et oblique du haut vers le bas bucco-vestibulairement. Cette dissymétrie ne nous paraît pas normale (activité paramasticatrice ?) La M1 sup gauche avait été perdue *antemortem* et il y a une totale résorption de l'alvéole. On note une carie du collet sur la face vestibulaire de la I1 et des nodosités maxillaires traduisant une gingivite au dessus de la I2 et de la C. Il y a une très forte dissymétrie au niveau des dimensions des incisives supérieures la latérale (3,5 mm) étant nettement moins longue (diamètre mésio-distal) que la centrale (7,5 mm). La mandibule paraît plus robuste, plus puissante que le massif facial supérieur. Elle est aussi mieux conservée. Mais les dents présentent les mêmes caractéristiques que celles des dents supérieures quant à l'attrition/abrasion dentaire. Les dents labiales sont usées en bout à bout (notons une carie sur la I1d) et les dents jugales sont nettement plus usées que les antérieures. À gauche, il n'y a plus de couronne conservée au niveau de la P2 (toujours fonctionnelle) et réduite à un moignon de racine. La M1 g. montre une attrition de la couronne répondant à celle de la dent supérieure (cf. supra). Il n'y a pas de M1 d. perdue *antemortem* avec une totale disparition de l'alvéole et les deux M2 sont réduites à des moignons des extrémités des racines (les caries ayant détruit la totalité de la couronne). Ce sujet ne semble pas avoir eu de M3. L'hygiène bucco dentaire de cet individu était donc très mauvaise.

Nous sommes probablement en présence d'un sujet d'âge moyen à avancé. Les coxaux nous assurent (méthode Bruzek, 1991) que ce sujet est de sexe masculin. Le squelette infra-crânien ne montre aucune caractéristique spéciale. Notons des ossements dont la robustesse paraît variable, avec des avant-bras et des jambes courtes relativement aux bras et aux cuisses et donc semblant un peu plus robustes. Il n'y a pas de pathologie sur les principaux os longs du squelette ni sur les côtes. Les insertions musculaires sont bien marquées (il y a une nette dissymétrie au niveau du pilastre + développé à droite sur la face postérieure des fémurs) avec enthèses (ligaments ossifiés). Les deux humérus sont assez nettement dissymétriques avec une prédominance du côté droit. Le rachis montre des atteintes pathologiques importantes mais qui ne sont pas anormales au sein d'une série archéologique. Les vertèbres cervicales montrent une très forte arthrose surtout à partir de C3 s'accompagnant d'une diminution de la hauteur du corps en C6 (au niveau de la face antérieure) impliquant un pincement du corps de cette



vertèbre. Il y a aussi une dégénérescence importante des plateaux vertébraux (aux étages cervical, thoracique pour les dernières vertèbres et lombaires). Pour ce dernier étage, on retrouve des atteintes arthrosiques bien marquées (dégénérescence des plateaux, becs).

Nous ne notons rien de particulier sur les os des mains et/ou des pieds. Les côtes ne sont pratiquement pas conservées et le sternum est également en piteux état.

Longueur physiologique du fémur: 438 mm, stature estimée: 163 cm  $\pm$  4 (Cleuvenot, 1991)

Longueur totale du fémur: 458 mm

Longueur totale de l'humérus: 310 mm, stature estimée: 164 cm  $\pm$  5 (Cleuvenot, 1991)

Ce caveau a livré un troisième individu représenté par le crâne n° 2. Celui-ci est très incomplet. La voûte crânienne est conservée essentiellement à droite et est représentée par la majorité de l'écaille occipitale, du pariétal, le temporal. Le frontal est sub-complet avec un manque important au niveau de la région sagittale. Le sphénoïde n'est connu que par un lambeau de la grande aile et de la base. La base du crâne est presque totalement absente. Le massif facial supérieur est sub-complet. Dans les parties observables, les sutures crâniennes sont synostosées au niveau endocrânien et le sont partiellement au niveau exocrânien. Cela peut laisser supposer un adulte d'âge moyen ce qui est confirmé par l'usure dentaire. Les superstructures osseuses sont peu développées. Même si on se réfère à la variabilité des autres spécimens, on ne peut tenter de proposer une diagnose sexuelle de ce spécimen. Le principal trait de ce crâne est une épaisseur de la voûte crânienne hors norme qui se traduit par un diploë très épais (plus de 7 mm au niveau du pariétal sur le bord de la suture sagittale). Cela correspond très probablement à une anémie provoquant une hyperostose porotique. Sur le plafond de l'orbite droite, assez mal conservée, on n'observe pas de trace de cribra orbitalia. Le massif facial supérieur porte quelques dents P2 et M1 d. et C, P1 et M2 g. Les dents sont usées. On note la perte antemortem de la M2 d et la résorption alvéolaire totale de son alvéole. La M3 d a été perdue antemortem alors qu'il semble qu'il y avait une agénésie de la M3g, la perte de la P1 d est liée à un abcès apical qui s'ouvrirait par une fenêtre au niveau du bord alvéolaire. L'abrasion dentaire est importante avec, comme pour les autres spécimens, une dentine beaucoup plus usée que l'émail.

#### *Étude des restes textiles (par Dany Nadal)*

La calotte (fig. 16, n° 7) est composée de petites bandes de feutre (laine, couleur naturelle). Trois bandes de section carrée sont enroulées en partant de l'extérieur. En allant vers le centre, 3 autres bandes de même matière (feutre ?) certainement teintées (noire, rouge ?), l'oxydation de la couleur a rendu la fibre cassante. 7 ou 8 cercles de feutre naturel de plus en plus petits ferment le haut de la calotte, de section carrée comme les bandes extérieures. Les cercles sont tenus les uns aux autres par une couture en surjet. Il y a très souvent le fil sinon sa trace par pincement du feutre. Sur les derniers cercles qui ferment la calotte, un reste de textile minéralisé est difficile à définir.

Plusieurs tissus d'armures différentes sont positionnés au fond de la calotte et en épousent le creux :

- Tissu, armure toile 20/22 fils cm. Sans doute du lin (au creux et au centre de la calotte),

- Ensemble de 3 tissus :

. Tissu à côtes « Gros de Tours » sans doute en soie, 50/52 fils cm.

. Tissu sergé « deux Lie 1 » : Samit peut-être en soie (20). Ces deux tissus sont cousus ensembles.

. Tissu armure toile 20/22 fils cm.

Ces trois tissus forment le deuxième rembourrage de la calotte. Le dessus de celle-ci est un amalgame de radicules de petits morceaux de branchages, de poussière et peut-être sur le côté, de tissage assez grossier. Le galon est tissé à six gros brins sans doute en laine, environ 1 cm de large.

Les restes de tissu ravaudé trouvé sur le squelette sont composés d'un ensemble de pièces textiles (armure toile) portant des marques d'ourlets, de reprises, de surjets, de pièces fixées à l'aide d'un fil double (laine, torsion S). Le tissu semble de récupération, dans quel but, linceul ou habit, difficile à imaginer...

---

20. Samit: terme venant du mot grec hexamitos qui signifie par 6, c'est-à-dire: un sergé de 6 fils. Célèbre et très ancienne soierie d'origine grecque devenue orientale par le Liban et la Syrie, le SAMIT reste d'un grand prestige pendant tout le Moyen Âge. On apprécie beaucoup les samits façonnés d'Asie Mineure et de Constantinople ou les imitations de Palerme. On l'utilise en paramentique, pour les coussins, les couvertures de livres, les vêtements des personnes de condition élevée ou pour le riche ensevelissement des morts. Au XIV<sup>e</sup> siècle, le samit se diversifie, se répand et se banalise. À 2 chaînes, les flottés de trame sont liés en sergé 2 lie1.

*Essai d'identification de la sépulture, S5 (par Marguerite Guély)*

La nature du caveau en briques pleines avec joints au mortier de chaux grasse et de sable fin semble dater du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle. La datation au radiocarbone donne une date approximative de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'après Marguerite Guély, les archives portent mentions de plusieurs sépultures au XVIII<sup>e</sup> siècle susceptibles de correspondre à ce caveau : Les Puyjalon – des Maynard (mort en 1732), Jean de Lasteyrie du Saillant décédé le 10 février 1745, Catherine de Mirandol, sa veuve, enterrée le 11 janvier 1747 dans la chapelle de Mirandol et Jean d'Arcambal, prêtre et docteur en théologie, curé de Gluges, décédé en 1763.

**Sondage S6**

Le sondage, S6, a montré que le mur M1 repose directement sur le substrat naturel appartenant à un niveau quaternaire composé d'argile de crue de la rivière. Sous 0,20 m de terre arable, nous avons rencontré le terrain naturel de la terrasse du quaternaire composé d'un sable fin de la Dordogne. Dans la couche supérieure, ont été trouvés trois tessons de céramique des XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup>, une petite bouteille du XIX<sup>e</sup> siècle et des fragments de verre moderne.

**Sondage S7**

Le sondage, S7, a été effectué sur le revers du mur M1 (côté ancienne cuisine du presbytère). Le mur d'une largeur de 0,90 m a été dégagé sur 1,60 m de profondeur par rapport au sol du presbytère. Il intègre une niche N1 (L : 0,35 m x H. : 0,20 m x P. : 0,70 m) située à 1,15 m au-dessus d'un niveau de sol. Ce dernier, avec la retraite de maçonnerie R, située dans la partie supérieure, génère un espace de 2,50 m de hauteur (fig. 7).

Côté nord du mur, le remplissage composé d'une terre sableuse organique brun foncé à gris foncé, renfermait des pierres en calcaire gris de moyennes dimensions, des pierres plates (lauzes), quelques éléments de calcaire altérés par l'action du feu, quelques galets de la Dordogne, de très nombreux tessons de céramique commune et glaçurée du Moyen Âge (marmite, pot, cruche, pégau, fig. 18, 19), quelques fragments de brique, trois fragments de tuiles à rebord (-0,30, -0,65, -0,95 m), un fragment d'*imbrex* (-0,80 m), une plaque en bronze (-0,55 m), 6 clous de charpente à têtes plates et de très nombreux fragments d'ossements d'animaux domestiques, sauvages et d'oiseaux (cochon, sanglier, mouton, chèvre, bœuf, poulets, lapins, oiseaux, etc.). Les coupes stratigraphiques montrent la succession de couches bien individualisées suivant un pendage vers la vallée et buttant contre un mur plus ancien.

L'étude des céramiques réalisée par François Moser a mis en évidence deux périodes chronologiques : l'une correspondant à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle avec les cruches à bec tubulaires et les pégaus, l'autre du XIII<sup>e</sup> siècle avec les marmites à fond lenticulaire. Cependant il faut nuancer car il est possible que certaines techniques et certaines formes perdurent plus longtemps ou apparaissent plus tôt. La totalité du matériel de cuisine est d'origine très locale montée à partir d'argile des alluvions de la Dordogne, ou d'argile du Causse mélangées à des sables alluviaux. La plupart des pichets semblent au contraire importés, vraisemblablement de Brive. On ne peut exclure que cette cave ou entrepôt d'un bâtiment primitif ait pu être remblayé lors de l'aménagement du presbytère au XIX<sup>e</sup> siècle. Le remplissage proviendrait alors de la grotte située au nord, qui a été vidée lors de la construction à la même époque de la citerne.

**Étude de la céramique (par François Moser)**

*Les oules*

Les bords des oules recueillis dans le sondage sous la cure correspondent à au moins trente récipients. Tous ont à peu près le même profil. Le parement du bord est généralement vertical et droit comme dans le cas du tesson (fig. 18, n° 4). Mais il peut être concave (tesson 1), ou encore plutôt convexe (fig. 18, n° 1). La partie horizontale peut être plate (fig. 18, n° 3) ou concave (fig. 18, n° 1), voire anguleuse (fig. 18, n° 2). En effet ces variations ne correspondent qu'à des fantaisies de potiers et ne représentent pas des variantes chronologiques ou géographiques. L'encolure est généralement de faible hauteur comme à Brive, mais quelques fois relativement élevée comme sur les productions de Martel (fig. 18, n° 4). Il n'est pas possible sans analyse chimique de préciser l'origine géologique des pâtes. Tous les tessons ont cependant en commun une pâte sableuse avec des grains très roulés d'aspect rond, mais aussi des grains peu roulés et de très nombreux et très fins grains de micas enfin de très nombreuses cavités correspondent aux empreintes de très petits débris de végétaux. La cuisson est bonne, mais si certains vases ont subi une belle réduction leur donnant cette teinte gris bleuté si caractéristique, une partie des oules a subi une réduction incomplète. Tous les fonds de cette pâte sont lenticulaires. Le bombement du fond est plus accentué que dans la région parisienne et le sud de la France, et la limite entre la panse et le fond est plus nette que sur les céramiques brivistes. Les profils et la technique employée nous permet d'avancer par comparaison tant avec les productions méridionales que limousines que

ces vaisseaux ont été cuits au cours du XIII<sup>e</sup> siècle très probablement dans le même atelier, sauf le vase représenté par le tesson 5 qui n'a ni le même profil ni la même pâte : la sienne ne contient pas de micas et les grains de quartz sont beaucoup moins roulés et le dégraissant organique est pratiquement absent. Le profil de ce bord est très fréquent dans les ateliers limousins et celui de Brive en particulier. Certains tessons montrent que les oules auxquels ils appartenaient avaient beaucoup servi : lèvres écornées et usées, fonds couverts intérieurement de dépôts calcaires. Un vase a même été percé dans le fond par le mouvement circulaire alternatif d'un objet métallique pointu après avoir longtemps servi de bouilloire.

#### *Les cruches à bec tubulaire*

Tesson (fig. 18, n° 6) : seul le bec et l'anse qui le retient sont conservés sous la forme d'un tesson très usé. La cuisson a d'abord été oxydante (noyau brun-rouge) puis réductrice (franges grises) puis enfumée surfaces noires. La pâte est peu dégraissée de quartz roulés et de fins micas abondants. Cette forme est tout à fait comparable à celles connues en Corrèze dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Trois tessons suggèrent l'existence de deux autres exemplaires semblables. Une anse appartient à une quatrième cruche réalisée dans la même pâte cuite d'abord en réduction puis en milieu oxydant. Des dépôts noirâtres attestent qu'elle a servi à cuire ou à chauffer des aliments.

#### *Tessons*

Tesson n° 7 (fig. 18).

Il appartient à une autre cruche aux parois convergentes lisses, elles passent progressivement à un col cannelé relativement étroit (le diamètre du col dépasse à peine le tiers du diamètre maximum). L'intérieur du col est souligné par une dépression de la largeur du pouce, ce qui donne un bord à parement étroit incliné vers l'intérieur et une lèvre ronde. La pâte ne contient pas de dégraissant apparent rajouté, mais est constellée de fins micas ainsi que de minuscules grains d'oxyde fer et quelques grains de calcaire. Cette composition caractérise fort bien certaines alluvions de la Dordogne. La cuisson fut d'abord fortement réductrice puis faiblement oxydante : ce qui se passe lorsqu'on laisse refroidir un four ouvert. Sa forme générale et le type de cuisson rappellent les oules mises au jour dans les couches inférieures de l'ancienne église Saint Sernin de Brive. Roland Lombard date ces oules du début du XII<sup>e</sup> siècle par la typologie, et une bulle de Grégoire IX montre que cette église existait déjà en 1231.

Tesson n° 8 (fig. 19).

Il appartient à un col de jarre ou de cruche de la même veine que le précédent. Sa pâte est un peu plus riche en grains de calcaire : ceux-ci sont beaucoup plus gros ayant gêné le tournage et provoqué l'éclatement de la surface lors de leur transformation en chaux. La cuisson fut faite dans le même esprit, mais moins réductrice et plus oxydante (peut-être ceci n'est-il du qu'à des situations différentes dans le four).

Tesson n° 9 (fig. 19).

Il montre sur le site l'existence d'une autre cruche ou jarre : sa lèvre est inclinée vers l'intérieur et porte une dépression à son sommet ; il peut ne s'agir que d'une variante aléatoire et non de l'effet d'un geste volontaire. Son mode de cuisson est réducteur puis oxydant : la surface est plutôt beige rosé avec des coulées d'engobe plus jaunes. La pâte est la même que pour les autres cruches.

Tesson n° 10 (fig. 19).

Il pourrait appartenir à un coquemar reconnaissable à sa large ouverture (17,5 cm) et à son anse appuyée sur la lèvre son diamètre maximum atteint 20 cm environ. Il a été cuit comme les jarres en cuisson d'abord réductrice puis légèrement oxydante lui donnant un aspect jaune orangé. La pâte est la même avec ses grains de calcaire qui ont provoqué sur l'anse un éclatement de la surface. D'autres tessons présentant les mêmes caractéristiques techniques permettent d'affirmer la présence d'au moins six autres jarres ou coquemars et d'une cruche à ouverture très étroite ou d'une bouteille car sa surface interne n'a pas subi d'oxydation.

D'après les traces visibles à l'œil nu, il apparaît que certains vases ont beaucoup servi, alors que d'autres sont comme neuf. Par comparaison avec les productions limousines (Brive, Uzerche, etc.). Il est possible d'avancer que cette production date du XII<sup>e</sup> siècle.

Fragment de fond n° 14 (fig. 19).

De 22 cm de diamètre, il pourrait appartenir soit à une très grosse jarre, soit à une bassine : l'extérieur est bien lissé à coups d'outil étroit et dur et des traces de doigts et de tissu traîné à l'intérieur prouvent la volonté de bien régulariser les surfaces. À l'extérieur, des côtes lisses légèrement inclinées à section triangulaires contribuent au décor et à la solidité des parois. Elles sont réparties tous les trente degrés : il y en avait donc 12. Ni les techniques de fabrication, ni la forme ne permettent de dater cet objet, on serait cependant tenter de le rapprocher des bassins trouvés à Brive dans la couche 3 de la parcelle BL/62 datée du XII<sup>e</sup> siècle. La cuisson fut légèrement oxydante. La pâte relativement peu tassée contient quelques grains de sable et de nombreux micas. Son aspect général conduit à une origine locale.



L'étude des céramiques réalisée a mis en évidence deux périodes chronologiques : l'une correspondant à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle avec les cruches à bec tubulaires et les pégas, l'autre du XIII<sup>e</sup> siècle avec les marmites à fond lenticulaire. Cependant il faut nuancer car il est possible que certaines techniques et certaines formes perdurent plus longtemps ou apparaissent plus tôt. La totalité du matériel de cuisine est d'origine très locale montée à partir d'argile des alluvions de la Dordogne, ou d'argile du Causse mélangées à des sables alluviaux. La plupart des pichets semblent au contraire importés, vraisemblablement de Brive. On ne peut exclure que cette cave, ou entrepôt d'un bâtiment primitif, ait pu être remblayée lors de l'aménagement du presbytère au XIX<sup>e</sup> siècle. Le remplissage proviendrait alors de la grotte située au nord, qui a été vidée lors de la construction à la même époque de la citerne.

## ANNEXE 2

Les vestiges d'une peinture murale ont été découverts sur le côté droit du chevet en 2009 après la dépose du retable intervenue en 2008. Il s'agit vraisemblablement d'un décor à la détrempe dont il subsistait les bribes de deux personnages masculins aux vêtements et aux visages dessinés aux traits noirs, larges et épais. Les contours des yeux en amande, les prunelles peintes en noir ainsi que les tons bruns, ocre jaune et ocre rouge concourent à situer ce décor figuré dans la période de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle.



GLUGES. L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS, le décor peint gothique du mur du chevet derrière le retable.  
*Clichés Jean-Michel Primersky, 2009.*